



Le sourire qui charme

protégez-le doublement avec Colgate

Sachez toujours conserver le charme de votre sourire. C'est un trésor que vous devez garder jalousement. Le Colgate le protégera de deux manières distinctes.

D'abord, parce qu'il contient le même ingrédient sur que les dentistes emploient, le Colgate polit vos dents à la perfection et conserve leur blancheur superbe. Et puis la mousse crémeuse du Colgate pénètre dans



NOUVELLES DE LEVIS

Notes personnelles

Mme Vve A. Chouinard, Miles Georges et Thérèse Chouinard, M. Évariste Laflamme, de Lauzon, étaient dernièrement en promenade chez M. et Mme J.-E. Chouinard, à St-Samuel Station.

M. et Mme Joseph Roy de Lévis, étaient en promenade, ces jours derniers, chez M. Alphonse Labrecque, à St-Octave de Méville.

M. et Mme A. Galluchand, de St-David, étaient dernièrement en promenade chez leur oncle, M. Raoul Houde, à St-Agapit.

Prochain mariage

Demain matin, en l'église Ste-Anne de Beauré, sera célébré le mariage de M. Joseph-Henri Tremblay, de St-Foy, fils de M. Henri Tremblay, de St-Roch de Québec, avec Mlle Maria Couture, fille de M. Willie Couture, du Christ-Roi, Villemar.

S. E. Mgr Breynat a prêché l'heure d'adoration hier soir à Lévis

Hier soir, dans les différentes églises de la rive sud, a été prêchée l'heure d'adoration mensuelle des hommes et jeunes gens.

A Lévis, ce fut S. E. Mgr Gabriel Breynat, O. M. I., vicaire apostolique de McKenzie, qui prêcha l'heure sainte. Les hommes et jeunes gens ont rempli l'église pour entendre ce grand évêque missionnaire de l'extrême ouest canadien.

A Lauzon, l'heure d'adoration fut prêchée par le Révérend Père Goyer, des Pères du St-Sacrement, de Québec.

Au Christ-Roi, Villemar, M. le curé Charles Rodrigue prêcha l'heure sainte.

de jouer demain soir, si la température est favorable et inutile de dire que les joueurs ont hâte de terminer ce tournoi.

L'ouverture de la saison de quilles, classe A, ce soir, à Lévis

La classe A, de la ligue de quilles, ouvrira sa saison officiellement, ce soir, à 8 heures, à la salle Gosselin, Côte du Passage, à Lévis. Le club de Lévis "La Cordonnerie Moderne" recevra le club "A. Fluet Lée", de Québec. M. le maire L.-S. Durand et M. Alfred Huot, de la Cordonnerie Moderne, lanceront les premières boules. Le public amateur de la rive sud, y compris les dames et demoiselles, est cordialement invité à cette joute qui sera très intéressante.

L'Unité Sanitaire du comté de Lévis

Principales activités de l'Unité Sanitaire de Lévis, pour la semaine du 9 octobre 1933.

Tout le week-end, dans leur territoire et en plus du travail spécial des cliniques, les infirmières et l'Officier Médical feront des visites à domicile aux écoles de la ville et de la campagne.

L'inspecteur: prise d'échantillons d'eau, de lait, inspection et sanitation des édifices publics dans différents endroits du comté, surveillance du marché public.

Lundi le 9 — Fête légale. Les bureaux seront fermés.

Mardi le 10 — St-Nicolas; clinique antituberculeuse, de 10 heures à midi, et de 2 heures à 4 heures, au comté.

Mercredi le 11 — St-Lambert; clinique antituberculeuse, de 10 heures à midi, et de 2 heures à 4 heures, à l'hôtel Parent.

Jeudi le 12 — St-Louis de Pintendre; clinique antituberculeuse, de 10 heures à midi et de 2 heures à 4 heures, au presbytère.

Bienvenue: de 9 heures 30 à 11 heures 30 a.m., au comté, clinique de puériculture pour les bébés et les préscolaires et séance d'immunisation contre la diphtérie.

Lauzon: clinique de puériculture pour les bébés et les préscolaires, et aussi séance d'immunisation contre la diphtérie aux heures et endroits suivants:

De 2 à 3 heures à l'hôtel de ville; de 3 heures 30 à 4 heures 30, à l'école de la rue St-Joseph.

Vendredi le 13 — St-Jean-Christophe; clinique antituberculeuse, de 10 heures à midi et de 2 heures à 4 heures, chez M. Joseph Bourassa.

Cliniques antituberculeuses

Nous invitons spécialement à ces cliniques, ceux qui savent déjà qu'ils ont de la tuberculose, ceux qui ont quelques doutes sur l'état de leurs poumons, ceux qui ont été en contact avec des tuberculeux. La tuberculose est une maladie qui se guérit facilement pourvu qu'elle soit prise au début ou du moins avant que les dégâts ne soient trop considérables. Pour la traiter il faut savoir que l'on en est atteint. C'est donc le temps de profiter de l'occasion pour se renseigner.

A. BELANGER, M.D., Officier Médical.

Assemblée du Cercle N.-D. de l'A. C. J. C., ce soir

Ce soir, à l'heure et au lieu ordinaire, sera tenue une assemblée des officiers et membres du Cercle Notre-Dame de l'A. C. J. C. On demandera à tous les membres d'être présents à cette assemblée importante au cours de laquelle sera faite l'élection des officiers pour la nouvelle année.

Parties de balle au panier au Patronage de Lévis

L'après-midi, sous le patronage de Lévis, deux parties d'été de balle au panier ont été jouées.

Le Québec a défait l'Ottawa au score de 14 à 10 et le Toronto triompha du Lévis au score de 5 à 3.

Ces parties furent jouées dans le silence, que le vent et le règlement et intéressèrent les amateurs nombreux qui y assistèrent.

Le club Thibault a défait le club Gilbert au score de 2 à 1

L'ouverture de la saison des quilles pour les équipes de la classe B, a eu lieu vendredi soir dernier, à la salle

La Tuque

Notes sociales

M. D. Sicotte, de Montréal, nous visitait jeudi dernier pour affaires.

M. Philippe Bouchard, comblable, est de retour d'un court voyage à Sherbrooke, Qué., étant allé conduire son jeune fils au séminaire de cet endroit.

M. et Mme F.-X. Lamontagne, M. et Mme Réal Gravel, M. J. Romulus Gervais et Auguste Gravel, sont partis vendredi dernier pour se rendre à Montréal, faisant le voyage en machine, et de ce dernier endroit ils se sont embarqués sur le vapeur Noronic, pour faire le voyage de l'Union des Municipalités à Chicago, où a lieu l'exposition mondiale.

M. L. Tremblay, de Québec, était en promenade en notre ville en fin de semaine.

M. et Mme J. Morency, de Salem, Mass., sont actuellement en voyage de noces en notre ville, chez Alphonse Audet de cette ville.

M. Oscar E. Fontaine, propriétaire du théâtre Empire de cette ville, est revenu d'un voyage de quelques jours à Montréal.

M. Wentworth Brown, gérant de la Compagnie Brown Corporation de cette ville partait au cours de la semaine dernière pour une vacance de quelques jours dans sa famille aux États-Unis.

M. Alfred Bouchard, de St-Ephrem de Beauce, était de passage en notre ville samedi dernier pour affaires.

M. Louis Chouinard, de La Croche, de passage en ville en fin de semaine dernière pour affaires.

Nos échevins au cours de la dernière séance ont fait une bonne besogne, en adoptant plusieurs résolutions concernant le retour à la terre et le chômage.

Activités de notre Unité Sanitaire

Nous sommes cités après le rapport fait par le Dr T.-J. Tourangeau, officier médical de l'Unité, pour les mois de juin et juillet derniers:

Gosselin, à Lévis, devant une assistance d'environ 300 amateurs. Les clubs "J.-P. Thibault" et "Maurice Gilbert" débattèrent.	
Avant la partie, M. Jacques Beaudoin, capitaine du club Gilbert, présenta à l'assistance MM. Thibault et Gilbert, propriétaires des deux équipes et ils furent invités à lancer les premières boules.	
Le club Thibault fut victorieux du club Gilbert au score de 2 à 1. Voici le détail de cette joute:	
P. Guay 141 157 168 — 466	
A. Gosselin 131 149 163 — 443	
T. Giguère 214 146 153 — 513	
L. Lizotte 118 151 153 — 422	
J. Beaudoin 131 180 153 — 462	
Totaux 735 783 788 — 2303	
Club J.-P. Thibault	
A. Samson 153 149 202 — 504	
A. Rancourt 188 175 154 — 517	
A. Dixon 141 145 135 — 421	
M. Verreault 149 197 147 — 493	
A. Verreault 157 161 146 — 464	
Totaux 788 827 146 — 2399	

Un radio, onze lampes mis en route au profit des pauvres.

Un concours-rafle au profit des pauvres de la rive sud, sous le distingué patronage de M. l'abbé J.-S. Villeneuve, curé de Bienville, est commencé aujourd'hui. L'objet mis en rafle est un magnifique radio "Mercury" de onze lampes, ondes longues et courtes. Le prix du billet est de cinquante centimes. Le tirage sera fait au commencement du mois prochain.

Résolution de condoléances

Les officiers et membres du Conseil Notre-Dame No 2631, des Chevaliers de Colomb de Lévis, ont appris avec un profond regret la mort de M. François-Alexandre Giguère, décédé à St-Anne-de-Beauré, père de M. E. Giguère. Intendant du Conseil. Ils désirent lui offrir ainsi qu'à sa famille leurs plus sincères condoléances.

Adelard E. GUAY, Secrétaire-archiviste

Pièces de littérature distribuées	586	512
Entrevues	11	7
Lettrés pré et post-natales	189	220
Pré-natales vus à domicile	26	18
Cliniques de puériculture	4	4
Bébés vus à domicile	87	135
Visites à domicile	172	100
Pré-scolaires examinés aux cliniques	6	16
Pré-scolaires vus à domicile	269	224
Injections contre la diphtérie	7	34
Vaccinations contre la variole	1	24
Certificats distribués	0	7
Pointes de vaccin antivariolique	0	10
Cliniques anti-tuberculeuses	1	1
No. de suspects	4	1
No. de cas négatifs	16	15
No. de cas positifs	2	3
Echantillons envoyés aux laboratoires	6	4
Inspections sanitaires	5	4
Entrevues	3	4
Inspections de marchés	12	0
Echantillons de lait	3	5
Nuisances	1	1
Inspections de boucheries	26	21
Heures de travail de bureau	21	28
Heures de travail aux cliniques	164	148

Pique-nique du Cercle des Jeunes Gens

Dimanche dernier avait lieu au club Parent, club de M. Ernest Gauthier, à environ 20 milles de cette ville le long de la route régionale

Sur Gélose	1 CC.	10 CC.	Trombe	Alc.	pH.
Par CC.	24 hrs.	48 hrs.			
3724. Août le 2.	130	170	2-10	1	12 7.4
3725. " " " "			2-10	2-2	
Hôtel Champlain.					
3726. Août le 2	1200	0-10	1/2	0	7 6.8
3727. " " " "		0-10	1/2		

Ce rapport démontrerait que l'eau serait bonne, ou satisfaisante. N'empêche que les citoyens de La Tuque y trouvent des matières de toutes sortes, qui si elles ne sont pas trop méchantes au point de vue sanitaire, sont plus ou moins alléchantes, résultant sans doute que l'ancien filtre ne fonctionne pas ou du moins fonctionne mal. Nous espérons qu'on s'améliorera sous ce rapport.

Analyses de lait

Le rapport suivant a été fait sur les analyses de lait par le laboratoire du service provincial d'hygiène de la province de Québec, département de l'Unité Sanitaire du Comté Lavolette, pour des échantillons de lait prélevés de nos laitiers le 3 août dernier.

Vézina Albert	31,000
Lamontagne Joseph	320,000
Goudreau Alex.	150,000
Hamelin Néré	2,100,000
Famelin Donat	820,000
St-Louis Séver	43,000
Frigon Médéric	33,000
Brown Corporation	220,000
Ayotte Georges	50,000
Georgieff Alex.	8,500,000
Gauthier Ernest	50,000
Blais Lauda	1,100,000
Morissette Jos.	350,000
Hamelin Donat	35,000

C'est le plus mauvais rapport que nous ayons eu depuis longtemps, et spécialement pour le cas du laitier Alex. Georgieff, de 8,500,000, c'est certes le plus mauvais depuis tous les jours.

A la suite de ces immenses quantités de bactéries constatées par ce rapport pour les dits échantillons prélevés au cours du mois dernier, les autorités municipales se sont émuës, et sont entrées immédiatement en communication avec les membres de l'Unité Sanitaire du Comté Lavolette, pour aviser aux moyens à prendre sur le champ pour préserver la santé publique, et pour prévenir de pareils abus à l'avenir.

Demande a été faite des quantités

conduisant à St-Tite, un pique-nique organisé par le Cercle des jeunes gens sous la direction de M. l'abbé Côté, vicaire de la paroisse. Ce pique-nique comprenait au delà de vingt-cinq jeunes gens et y assistaient en outre de leur directeur, MM. les abbés Breun, notre nouveau vicaire et Germain Gervais.

Le voyage se fit en camion conduit par M. Alexandre Gifford; le départ eut lieu à 10 hrs du soir le samedi, et le retour également à 10 hrs mais le dimanche soir seulement.

Un programme chargé fut exécuté et la joie et la gaieté n'ont cessé de régner durant tout ce joyeux pique-nique dont les jeunes gens du Cercle se souviendront longtemps. Ils n'ont qu'un désir, c'est d'avoir l'avantage d'y retourner encore l'an prochain en pareille occasion, et il va sans dire qu'ils sont très reconnaissants aux organisateurs de cet intéressant pique-nique comme au propriétaire du club pour avoir bien voulu mettre à leur disposition son magnifique club pour la circonstance.

Réunions

Il y eut assemblée des membres de la ligue du tiers-ordre dimanche après-midi à deux heures.

Mercredi prochain il y aura assemblée régulière des Chevaliers de Colomb, à leur salle rue St-Antoine.

Analyse de notre eau

Des plaintes sont faites périodiquement sur la mauvaise qualité de l'eau d'alimentation de notre ville, et à la suite de plaintes se faisant plus nombreuses, le bureau provincial d'hygiène en fut averti et des échantillons furent pris et analysés. Voici le résultat de cette analyse:

u	et à la suite de plaintes se faisant			
u	plus nombreuses, le bureau provin-			
u	d'hygiène en fut averti et des			
e	échantillons furent pris et analysés.			
	Voici le résultat de cette analyse			
	Colibacille.			
1 CC.	10 CC.	Trombe.	Alc.	pH.
2-10				
2-10	$\frac{1}{2}$	1	12	7.4
0-10	2-2			
0-10	$\frac{1}{2}$	0	7	6.8
0-10	$\frac{1}{2}$			

maximum requises pour la tolérance des saletés dans le lait employé pour la consommation, et si ce maximum est dépassé, les mesures légales seront prises contre qui de droit, de manière à préserver le public.

Egalement à la suite de cette constatation, les laitiers seront suivis de plus près à l'avenir, et demande a été faite pour que des échantillons de lait soient pris au moins deux fois par mois, afin de contrôler la chose.

Sur réception des informations demandées au préposé de l'Unité Sanitaire, nos autorités municipales agiront de suite afin d'éviter de pareils abus.

Funérailles de Mlle Marie-Ange Giguère

St-Prospère, Co. Dorchester. — Nous avons appris avec regret la mort de Mlle Marie-Ange Giguère, décédée lundi le 18, à l'âge de 19 ans et huit mois. Son service et sa sépulture eurent lieu jeudi au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis.

La levée du corps fut faite par M. le vicaire Régis Lessard. Le service fut chanté par M. le curé J.-B. Leclerc. La quête fut faite par Mlle Yvonne Giroux, de Beauceville, et Mlle Marie-Jeanne Giroux, ses cousines.

La croix fut portée par M. Exilais Larivière.

La dépouille mortelle conduite par M. J.-B. Buteau fut portée par MM. Tréffé Giroux, Laurent Larivière, Léo-Paul Giroux, Léo-Paul Larivière, tous cousins de la défunte.

Elle laisse pour pleurer sa perte, son père et sa mère, M. et Mme Philomène Giguère, sa grand-mère, Mme Vve David Giroux; ses sœurs, Mme Sylvia Loignon (Exilda), Mme Napoléon Lebreux (Albertine), de St-Charles, Fernande, Irène, Rose-Hélène, Sylvia; ses frères, Gaudias, Nelson et Jean-Noël; ses neveux et nièces, Sylvio et Yola Loignon; ses beaux-frères, M. H. Sylva Loignon et Napoléon

REGARDE!

Ma maman a eu tout cela pour 21c

Le tout pour 21c

3 pains de Savon Palmolive

Le Palmolive garde votre peau douce, souple et jeune comme par magie. Massée doucement dans les pores, la mousse chaude d'huile adoucissante du Palmolive enlève toutes les impuretés... elle nettoie votre teint à fond... elle fait ressortir tout le coloris naturel et de santé de votre peau. Commencez aujourd'hui! Le Palmolive vous donnera une peau que les hommes admirent et que les femmes envient.

Gros paquet d'essai de Flocons de Savon Princess

Voici votre chance d'essayer les flocons Princess à nos frais et de connaître la merveilleuse qualité de ce savon. Linge plus net, plus blanc... plus longue durée pour les bas et la lingerie... mains douces et blanches. Et remuez comme il faut peu de Flocons Princess pour faire une pleine grande cuve d'eau de savon — une eau savonneuse tout à fait sans danger pour vos plus beaux vêtements. Procurez-vous ce généreux paquet d'essai aujourd'hui.

SOYEZ ECONOMES

TELEPHONEZ A VOTRE MARCHAND — MAINTENANT

MARCHANDS! Si votre stock est épuisé, téléphonez immédiatement à votre grossiste.

Lebreux.

Conduisant le deuil, son père et sa mère, M. et Mme Philomène Giguère, sa grand-mère, Mme Vve David Giroux; ses sœurs, Mme Sylvia Loignon, Mme Napoléon Lebreux, Fernande, Irène, Rose-Hélène, Sylvia; ses frères, Gaudias, Nelson et Jean-Noël; ses oncles et tantes, MM. et Mmes Arthur Giroux, Pierre Langellier, Pierre Champagne, Napoléon Giroux, Beauceville, Albert Fournier, Beauceville, Mme Jean Larivière, St-

Zacharie, Mme Vve Marcelin Nadeau, M. et Mme Arthur Champagne, Léon Nadeau, Philippe Roy, Aristide Drouin, Gédéon Doyon, Alphonse Buteau, Bélonie Roy, Charles Gilbert, Georges Gilbert, Albert Cantin, Joseph Langellier, Néré Gilbert, Mme Vve Napoléon Veilleux, Joseph Cantin, Johnny Gagnon, Albert Doyon, Norbert Samson, Remy Roy, Mme le Dr Raoul Côté, Mathias Langellier, Arcadius Côté, Mme Vve Thomas Latour. (Suite à la page 7, 1ère col.)

Tous deux s'effaieraient. L'avocat avait la poitrine ouverte, comme dans une opération chirurgicale. Le docteur avait la tête fracassée d'une balle.

Il n'y eut qu'un unique soupir d'agonie. Les deux hommes aux yeux verts, si semblables physiquement, étaient morts presque à la même seconde.

Et le silence sépulchral du temple ne fut plus troublé que par le bruit léger que faisaient en brûlant la résine du flambeau et le sang qui coulait goutte à goutte, parmi les rubis, les diamants, les saphirs.

Ainsi se confirmait, une fois de plus, la sombre prophétie de l'Hindou qui avait guidé l'expédition de Jean Monval:

"Notre Dieu punit les profanateurs!"

LE DIAMANT VIVANT

Combien de temps dura ce silence funèbre? Le sang avait cessé de couler. Le grésillement de la torche à demi consumée, n'était plus perceptible.

(à suivre)



FEUILLETON DU "SOLEIL"

LE COUFFRE D'OR

par Maurice Boué et Edouard Aujay

Reproduction autorisée pour les journaux ayant un traité avec la société des Gens de Lettres.

Monval ressentit un choc à la poitrine. Un flot de sang mêlé à l'odeur de poudre lui vint aux lèvres. Ses yeux se voilèrent, il piquetta sur lui-même et tomba, la face contre terre.

Henri Germier s'avança, jeta un regard de mépris sur sa victime et, pour toute oraison, il dit de la voix brève et tranchante du praticien qui vient de terminer avec succès une belle opération:

— C'est fini!

Le démon de l'or apparait

Le Dr Henri Germier apparait comme le chef incontesté de l'expédition.

Il se tourna vers son frère et vers Charles Méry.

— Enfin, dit-il, nous voilà maîtres des lieux. Ce n'est pas trop tôt.

Mais répliqua l'avocat avec un sourire finaud, il faut admettre que le jeu valait la chandelle.

— C'est incontestable, reprit le médecin. Quel spectacle!

— Nous voici riches à milliards.

Charles Méry restait muet, béat d'admiration.

Les regards des trois hommes se portaient sur les trésors que son amant puisait les attirait. C'é-

tait une sorte de fascination infernale. Les pierres exercaient à nouveau leur fatal pouvoir. Un à un, tous ceux qui passaient dans cette cave étaient voués à ce sort affreux une sorte de folie furieuse d'eux.

Il semblait qu'un démon invisible défendit les trésors en frappant les profanateurs au cerveau.

"Jupiter rend fou ceux qu'il veut perdre", dit un adage ancien.

Le gardien du Sanctuaire, le Dragon de la Nuit, était semblable au dieu grec.

Le premier qui ressentit les effets de cette emprise occulte fut le jeune secrétaire. Une exclamation d'admiration sauvage, féroce, s'exhalait de ses lèvres. Il s'était courbé, éboui, et il étendait des mains avides vers les pierres.

Il faisait ruisseler, les bijoux entre ses doigts, comme Monval l'avait fait quelques instants avant l'arrivée de ses ennemis.

Le docteur Germier, avec son esprit caustique accoutumé aux diagnostics, s'aperçut de l'espèce de trépidation qui s'était emparée du secrétaire et de son frère et, pendant que le malheureux, titubant comme un homme ivre, perdait tout contact avec les réalités, il se pencha doucement vers Charles Méry.

Un claquement se dont l'écho se répercuta sur les hautes parois du temple et le jeune stagiaire s'affaissa, la tête fracassée.

Calmement, le meurtrier expliqua son geste à son compagnon:

— Il était prudent de supprimer sans tarder ce témoin gênant et... désarmant inutile.

L'avocat approuva:

— C'était d'autant plus nécessaire, dit-il, que les jeunes hommes, sous l'effet de leur appétit démesuré, il aurait été capable de nous faire payer à prix d'or le concours qu'il nous a apporté en trahissant le naïf Monval.

Les deux hommes se regardèrent, satisfaits d'eux-mêmes. Leurs yeux glauques avaient maintenant des reflets multicolores. Ils brillaient sinistrement dans leurs visages blafards.

— Enfin, Henri, dit l'avocat après un instant de réflexion, voici ces fameux trésors qui nous ont coûté tant d'efforts! Il est vrai qu'ils en valent la peine.

— Oui, ils valaient qu'on leur sacrifiât toute une lignée de Monval. Et j'en assure que le surprieux! volontiers encore quelques douzaines de ces citoyens-là pour entrer en possession de pareilles richesses.

Cyniquement, les deux frères mettaient ainsi leur âme à nu. Que leur importait? Personne n'était là pour les entendre.

— Vraiment, ce sont des merveilles, reprit le médecin. Quand je pense que ce vieux maniaque de Philippe Monval possédait ce secret depuis vingt ans sans oser s'en servir ou en faire profiter les autres!

— Voyons, nous ne pouvons pas rester longtemps ici, car, à part les milliards qui dorment là, le lieu n'est pas folâtre, avec tous ces squelettes et ces cadavres qui gisent un peu partout. Comment allons-nous procéder? Il va falloir organiser tout un convoi.

— Mais c'est fort simple. Nous ferons ce que voulait faire lui-même ce jeune écrivain de Monval.

— C'est en effet, la meilleure solution. Tout ensemble, avec une belle escorte et nous aurons, Dieu merci! le quai de la paye. Nous pourrions faire de la rature avant d'embarquer.

— Le partage? Partager quoi, Ernest?

— Mais, Henri n'a-t-il pas toujours été convenu que...

Ces deux hommes étaient deux frères, Ernest, le cadet, avait maintes fois sauvé son aîné des tentations auxquelles le conduisaient de funestes habitudes de joueur et de débâché.

Puis, un jour, Henri Germier avait confié à son frère qu'il connaissait l'existence de l'importante relation du voyage de Philippe Monval. De mots en mots il en était arrivé à comploter le cambriolage de l'appartement du vieux savant pour s'emparer du manuscrit.

Maintenant qu'ils étaient parvenus à leurs fins, voici que la discorde menaçait d'éclater entre eux pour le partage.

— Ernest, je vais te répondre d'un mot, et ce sera le dernier sur ce sujet: qui de nous deux a eu connaissance du manuscrit de Philippe Monval, et, par conséquent, du trésor? Toi ou moi?

— C'est entendu; mais qui a eu l'idée de proposer l'expédition chez ce vieux fou?

— Toi; mais qui a fourni les fonds nécessaires pour entreprendre le voyage et arriver jusqu'ici?

— Tu ne me vas pas, j'espère, dit le docteur, faire entrer en ligne de

4

Fais ce que dois

LE SOLEIL

Organe du parti libéral

QUEBEC, 9 OCTOBRE 1933

Un chef tout désigné :

M. Taschereau

La désolante comédie qui s'est jouée, la semaine dernière, à Sherbrooke, a distrait l'attention de plusieurs d'un intéressant discours que prononçait, dans le même temps, l'honorable Athanasie David, au Reform Club de Montréal, sous les auspices de l'Association de la Jeunesse libérale.

Le ministre a jeté un regard rapide sur l'évolution politique du monde. Il remarque une tendance générale vers l'autoritarisme, et, surtout, la réforme des institutions s'est accomplie dans le sens de la dictature, il voit l'acte de la jeunesse. En Italie, après la guerre, alors que ce pays est empoisonné de théories destructives qui font sombrer dans les catacombes les vestiges mêmes des Césars, un homme, un seul, doué d'une forte volonté et d'un invincible prestige, sait parler à la jeunesse, obtenir son amitié et sauver la patrie. En Allemagne, c'est la jeunesse désemparée, oubliée, olisée, qui se jette dans les bras de Hitler. En Autriche, Dollfuss, jeune lui-même, sait maintenir l'indépendance et l'identité du vieil empire en s'appuyant sur les générations nouvelles. Plus près de nous, Roosevelt, fort de l'assentiment des jeunes, établit une politique qu'il est impossible encore de juger, mais qui a enflammé tout le pays.

Quels que soient les résultats de ces changements profonds, dans le monde entier, il faut y voir, chez les jeunes, un besoin d'autorité plus vif que jamais. Et M. David prononce ces paroles, qui sont à retenir :

"La jeunesse de la province de Québec, elle, n'a pas à se chercher un chef. Elle n'a pas non plus à en enfanter un. Qu'elle regarde le Cap Diamant. Elle verra là l'homme qui a fait la jeunesse québécoise ce qu'elle est : instruite, prête à la lutte, douée d'une formation générale meilleure que celle de ses aînés ; elle le trouvera là, de 9 heures du matin jusqu'à sept heures du soir, cherchant la solution aux problèmes angoissants de l'heure présente, et ce chef, c'est Taschereau."

Voilà l'hommage le plus vrai, le plus sincère et le plus beau qui ait jamais été adressé, croyons-nous, au premier ministre de cette province. Car, dans le désordre actuel des consciences et des esprits, alors que des millions d'hommes ne voient au-dessus d'eux que des aboulques ou des indécis, au Canada, ils peuvent se tourner en toute confiance vers le seul chef canadien qui ait une forte et impérieuse volonté, qui connaisse les hommes et le gouvernement, qui sache ce qu'il veut et ce qu'il faut faire, qui maintienne autour de lui l'ordre, le respect des institutions et la discipline, qui respecte pourtant la liberté de tous, fidèle aussi aux meilleures traditions du libéralisme, un chef en un mot qui ait trouvé le moyen, après plus de trente ans de vie publique, de ne jamais tomber dans les excès de la démocratie ou dans les abus de la démocratie, et ce chef est M. Taschereau.

Nous nous tournons vers les autres éléments de notre vie publique, et nous découvrons partout des germes d'anarchie ou de désordre. Les diverses sectes politiques qui sont nées, en ces derniers temps, tendent vers la destruction de l'ordre établi, et, fait plus grave, nous ne voyons, chez elles, aucun chef qui serait capable, une fois le bouleversement accompli, de rebâtir sur des ruines.

Même dans l'un des vieux partis, nous avons été témoins, lors du congrès de Sherbrooke, de sa profonde détresse et de sa désorganisation. Les scènes les plus regrettables se sont déroulées, dans cette masse d'ambitions mesquines, où n'apparaissait nullement le souci des intérêts supérieurs du pays ou de la race. Au moment même où il faut une main très ferme au gouvernail, il était angoissant d'assister à une telle exhibition de petitesse et d'animosité.

Pour cette raison, nous ne craignons pas de réitérer qu'il n'existe, en cette province, en dehors de la hiérarchie religieuse, qu'un seul homme capable de sauvegarder l'autorité en même temps que la liberté, le premier ministre actuel.

Certes, quand nous parlons de liberté, nous n'entendons pas le mot dans son sens absolu. Il est impossible, sous n'importe quel régime, d'être entièrement libre, car la liberté de chacun a toujours pour limite la liberté et le droit du voisin. Nous entendons le respect de l'individualité et de la personnalité, respect nécessaire au progrès de chacun, attendu qu'il ne se fait rien de grand, en ce monde, sans fortes personnalités, et ces personnalités ne se forment pas dans les chaînes.

M. David fait parfaitement cette distinction entre la liberté relative et la liberté absolue. Il démontre également combien le vieux mythe de l'égalité des hommes n'est qu'un vain rêve. Il n'y a ni égalité de naissance, ni égalité de force, ni égalité d'intelligence, ni égalité de volonté, ni égalité physique. La nature a réglé le cas depuis longtemps. Inutile de vouloir corriger ce travail d'une nature qui se rit des hommes et qui a pour elle la durée. C'est en se rendant bien compte de cette nécessité des inégalités morales, intellectuelles, sociales et physiques qu'on évitera ces révolutions sanglantes autant qu'inutiles, qui n'ont d'autre résultat que de démontrer la loi éternelle des inégalités et les invincibles prérogatives de la force.

A la jeunesse de se convaincre de ces principes et de lutter contre les théories et utopies qui tendent à troubler l'âme humaine, à reculer le progrès et à asservir les peuples.

L'attitude de MM.

Dupré et Gagnon

Le dernier acte de la farce du congrès bleu vient d'être joué par M. Maurice Dupré. Après avoir fortement appuyé la candidature de son collègue et associé de Bureau, Onésime Gagnon, après avoir tenu "de Conrart le silence prudent", durant les deux jours de bataille ardente, après s'être caché dans un camp, près de Sherbrooke, dans ce temps-là, attendant le moment propice de surgir comme d'une boîte de surprise et de crier victoire, après tout cela, le solliciteur général envoie à l'autre Maurice ce message : "Ma plus sincère et complète collaboration". Passe pour complète, mais sincère, hélas ! Nous connaissons cette sincérité.

La comédie jouée par M. Dupré avait eu sa préface dans les salamales de M. Gagnon aux genoux de M. Duplessis, après l'élection. M. Asselin écrivait là-dessus, dans le "Canada" :

Après quinze jours de cette querelle intestine, au cours de laquelle la candidature du député de Dorchester était balotée sur les fameux arguments de "principe" de MM. Houde, Guertin et Barré. M. Duplessis est maintenu à la direction du parti conservateur par un vote de 334 à 216. La bataille terminée, M. Gagnon déclare qu'il ne désire rien tant que de servir sous les ordres de M. Duplessis, et de son côté M. Duplessis, posant gravement que le parti conservateur n'est pas une coalition d'appétits mais une idée, donne fraternel-

lement l'accablade à M. Gagnon. A la entendre de part et d'autre, c'est pour rien que les Houde, les Guertin, les Barré et les Gagnon — sans parler des Demers, de l'Archevêque et de quelques douzaines d'autres, — ont dénoncé la prétendue indifférence de M. Duplessis aux intérêts du parti conservateur, représenté M. Duplessis comme vendu à M. Taschereau.

Jusqu'à la fin, nous nous sommes abstenus d'intervenir dans cette tragédie dont l'effet ne pouvait être que de discréditer encore davantage un parti moribond. Maintenant que la farce est terminée, nous pouvons bien constater que rarement notre histoire politique présente spectacle plus sordide. Entré en scène obliquement, M. Gagnon rentre dans la coulisse à quatre pattes. La peau toute tachetée des coups de pied qu'il avait portés les conjurés, M. Duplessis proclame qu'il n'a jamais douté des bonnes dispositions de M. Gagnon. Le parti conservateur sort de cette aventure plus divisé que jamais — car n'oublions pas que 2 délégués sur 5 ont suivi M. Gagnon, et il serait enfantin de croire que ce vote fermera la bouche aux mécontents, — mais surtout il en sort salé, crotté et puant.

En un fait de deux dans la marche du congrès de Sherbrooke, le maître de M. Taschereau. Celui-ci est trop vieux routier pour s'aventurer dans de pareils marécages. Au reste, il n'avait pas à intervenir : les "Bleus" étaient parfaitement compétents à faire sa besogne, et ils n'y ont pas manqué.

Ils s'installent "conservateurs" : quelle bande de veaux !

Le parti conservateur pourra s'accuser lui-même d'avoir tramé ses propres défaites de temps immémorial. Toute maison divisée contre elle-même périra, dit le texte sacré. Comme c'est vrai ! Nous voyons le jour proche où des factions de ce groupe désorganisé verseront, à la suite de types déshonorés, dans les pires excès. Le menace de Houde, pour former un troisième parti avec les débris du vieux qu'il quitte en faisant claquer les portes, est symptomatique. Nous n'en avons pas fini d'entendre tomber la bave sur nos tribunes politiques.

Il ont tout oublié, rien appris

Nous lisons dans "Figaro", à propos du désarmement, cette condamnation de la politique anglo-américaine en regard de l'Allemagne :

"La thèse officielle de l'Angleterre et des Etats-Unis dans la controverse relative au désarmement, prouve que, depuis la guerre, leurs gouvernements n'ont rien appris et ont tout oublié."

Ils n'ont rien appris, pas même, à défaut de l'histoire de tous les temps, l'histoire de ces dernières années. Ils font, en effet, abstraction de la faillite de leur politique de collaboration avec l'Allemagne et de la faillite, plus grave cependant à leurs yeux, qui a été simulée par leurs débiteurs germaniques pour garder les milliards empruntés aux banquiers anglo-saxons. MM. Roosevelt et Macdonald n'en persévèrent pas moins dans une politique qui suppose le problème résolu en postulant la bonne foi d'une Allemagne qui n'avait jamais pratiqué avec tant de cynisme le mépris de tous ses engagements. Nous ne saurions nous arrêter à l'hypothèse d'après laquelle, sous la pression des financiers, MM. Roosevelt et Macdonald vendraient notre sécurité au Reich contre le remboursement de ses dettes ou nous vendraient le quitus des nôtres contre notre désarmement. Leur idéalisme notoire et leur amitié, surtout celle de M. Macdonald, pour la France ou, ce qui revient au même, pour M. Herriot, excluent un pareil calcul. Enfin, nos ex-alliés n'ont pas encore appris que si le monde est inquiet, si le spectre de la guerre danse sur le seuil du proche avenir, c'est parce qu'ils ont ébranlé les assises de l'ordre nouveau en favorisant tous les attentats du Reich contre les traités et en déclenchant eux-mêmes la clause qui assurait leur garantie à notre frontière de la liberté. Le serait-il moins depuis l'avènement de la dictature hitlérienne ?

Mais nos ex-alliés ayant tout oublié même leurs propres engagements, comment n'approuveraient-ils pas les Allemands d'en faire autant ? Ils oublient, d'ailleurs, que, lorsqu'il s'agit de la violence, le Reich ne fait aucune distinction entre ceux qui lui ont été imposés et ceux qu'il a librement consentis. Entre les uns et les autres, il y a, à ce point de vue, une égalité parfaite, une "Gleichberechtigung" qu'on est en train d'étendre à d'autres domaines. Le principal argument de Londres et de Washington pour supprimer toutes les garanties militaires de Versailles et les remplacer par une nouvelle convention, c'est que celle-ci étant la première que le Reich signerait de son plein gré, il ne pourrait la violer sans soulever contre lui la conscience universelle. C'est oublier que Locarno et les accords également libres qui ont entraîné l'évacuation de la Rhénanie et la réduction, puis la fin des réparations, n'ont été exécutés que par la France et ont été bafoués à Berlin comme un simple "diktat". Mais on préfère sans doute oublier à Washington et à Londres, où ils n'ont pas été mieux respectés, à Washington, on nous a réclamé ce que nous ne devons pas, après nous avoir empêché de recevoir de l'Allemagne ce qu'elle nous devait. A Londres, en présence des incursions hitlériennes dans la zone rhénane, on oublie la garantie de Locarno, après avoir oublié celle de Versailles.

Cet acharnement à désarmer la France pacifique en face d'un Allemagne qui est l'ennemi du genre humain, fera la stupeur de l'histoire. Quant à la garantie du contrôle, avec ou sans période d'épreuve, sur un pays en folie et qui a perdu le contrôle de lui-même, qu'il soit saisonnier, occasionnel, permanent, automatique, il sera toujours chimérique. Et si la France prenait une pareille farce au sérieux, c'est alors que commencerait la véritable période d'épreuves.

En guise de remerciements, vous n'entendrez que ces simples mots : "Enfin ! Il n'y a rien de plus que ce soit fini ! Si nous avions su, nous ne serions pas dérangés."

Et voilà pourquoi le peuple français a les députés qu'il méprise.

Politique et religion

"Monsieur Georges Gauthier, archevêque coadjuteur de Montréal, présumé membre de la Chambre des lords et abandonnerait le Foreign Office. C'est alors que sir John Simon pourra réaliser le rêve de toute sa vie qui est de parcourir le monde à sa fantaisie. Comme un jour on faisait allusion au plaisir de voyager, sir John Simon répondit : "Il en est, dit-il, qui voyagent pour apprendre. Moins, le voyage pour oublier. J'ai vu trop de choses et ne voudrais plus m'en souvenir".

ECHEC ET MAT

En mars dernier, sir William Thomas Dupré déclinait. Le défunt passait pour un fervent du jeu d'échecs et il laissait par testament une somme de dix mille livres sterling aux villes de Portsmouth et de Brighton pour qu'elles pussent organiser, chaque année, de beaux tournois. Le testament manifestait la volonté que tous les tenants de ces tournois ne pourraient avoir plus de vingt et un ans. Peu de temps avant sa mort, sir William s'entretenait avec le bourgmestre de Brighton et lui faisait cette confidence : "Tout le succès qui a couronné mes diverses entreprises sont à mon avis la résultante de ma parfaite connaissance du jeu d'échecs". Interviewée à ce sujet, son fils a déclaré : "Mon père connaissait d'une façon parfaite toutes les règles et les principes du jeu et, à mon avis, c'est à cette connaissance qu'il doit d'avoir réussi dans ses nombreuses affaires".

Aimer exclusivement pour être aimé n'est pas de l'amour : c'est un commerce.

NOTES ET COMMENTAIRES

UN MOT DE SIR JOHN SIMON

A diverses reprises, il a été question de la retraite probable de la politique active de sir John Simon. Le ministre britannique des affaires étrangères serait nommé membre de la Chambre des lords et abandonnerait le Foreign Office. C'est alors que sir John Simon pourra réaliser le rêve de toute sa vie qui est de parcourir le monde à sa fantaisie. Comme un jour on faisait allusion au plaisir de voyager, sir John Simon répondit : "Il en est, dit-il, qui voyagent pour apprendre. Moins, le voyage pour oublier. J'ai vu trop de choses et ne voudrais plus m'en souvenir".

ECHEC ET MAT

En mars dernier, sir William Thomas Dupré déclinait. Le défunt passait pour un fervent du jeu d'échecs et il laissait par testament une somme de dix mille livres sterling aux villes de Portsmouth et de Brighton pour qu'elles pussent organiser, chaque année, de beaux tournois. Le testament manifestait la volonté que tous les tenants de ces tournois ne pourraient avoir plus de vingt et un ans. Peu de temps avant sa mort, sir William s'entretenait avec le bourgmestre de Brighton et lui faisait cette confidence : "Tout le succès qui a couronné mes diverses entreprises sont à mon avis la résultante de ma parfaite connaissance du jeu d'échecs". Interviewée à ce sujet, son fils a déclaré : "Mon père connaissait d'une façon parfaite toutes les règles et les principes du jeu et, à mon avis, c'est à cette connaissance qu'il doit d'avoir réussi dans ses nombreuses affaires".

Aimer exclusivement pour être aimé n'est pas de l'amour : c'est un commerce.

NOTES ET COMMENTAIRES

UN MOT DE SIR JOHN SIMON

A diverses reprises, il a été question de la retraite probable de la politique active de sir John Simon. Le ministre britannique des affaires étrangères serait nommé membre de la Chambre des lords et abandonnerait le Foreign Office. C'est alors que sir John Simon pourra réaliser le rêve de toute sa vie qui est de parcourir le monde à sa fantaisie. Comme un jour on faisait allusion au plaisir de voyager, sir John Simon répondit : "Il en est, dit-il, qui voyagent pour apprendre. Moins, le voyage pour oublier. J'ai vu trop de choses et ne voudrais plus m'en souvenir".

ECHEC ET MAT

En mars dernier, sir William Thomas Dupré déclinait. Le défunt passait pour un fervent du jeu d'échecs et il laissait par testament une somme de dix mille livres sterling aux villes de Portsmouth et de Brighton pour qu'elles pussent organiser, chaque année, de beaux tournois. Le testament manifestait la volonté que tous les tenants de ces tournois ne pourraient avoir plus de vingt et un ans. Peu de temps avant sa mort, sir William s'entretenait avec le bourgmestre de Brighton et lui faisait cette confidence : "Tout le succès qui a couronné mes diverses entreprises sont à mon avis la résultante de ma parfaite connaissance du jeu d'échecs". Interviewée à ce sujet, son fils a déclaré : "Mon père connaissait d'une façon parfaite toutes les règles et les principes du jeu et, à mon avis, c'est à cette connaissance qu'il doit d'avoir réussi dans ses nombreuses affaires".

Aimer exclusivement pour être aimé n'est pas de l'amour : c'est un commerce.

NOTES ET COMMENTAIRES

UN MOT DE SIR JOHN SIMON

A diverses reprises, il a été question de la retraite probable de la politique active de sir John Simon. Le ministre britannique des affaires étrangères serait nommé membre de la Chambre des lords et abandonnerait le Foreign Office. C'est alors que sir John Simon pourra réaliser le rêve de toute sa vie qui est de parcourir le monde à sa fantaisie. Comme un jour on faisait allusion au plaisir de voyager, sir John Simon répondit : "Il en est, dit-il, qui voyagent pour apprendre. Moins, le voyage pour oublier. J'ai vu trop de choses et ne voudrais plus m'en souvenir".

ECHEC ET MAT

En mars dernier, sir William Thomas Dupré déclinait. Le défunt passait pour un fervent du jeu d'échecs et il laissait par testament une somme de dix mille livres sterling aux villes de Portsmouth et de Brighton pour qu'elles pussent organiser, chaque année, de beaux tournois. Le testament manifestait la volonté que tous les tenants de ces tournois ne pourraient avoir plus de vingt et un ans. Peu de temps avant sa mort, sir William s'entretenait avec le bourgmestre de Brighton et lui faisait cette confidence : "Tout le succès qui a couronné mes diverses entreprises sont à mon avis la résultante de ma parfaite connaissance du jeu d'échecs". Interviewée à ce sujet, son fils a déclaré : "Mon père connaissait d'une façon parfaite toutes les règles et les principes du jeu et, à mon avis, c'est à cette connaissance qu'il doit d'avoir réussi dans ses nombreuses affaires".

Aimer exclusivement pour être aimé n'est pas de l'amour : c'est un commerce.

NOTES ET COMMENTAIRES

UN MOT DE SIR JOHN SIMON

CHEZ LES AUTRES

De beaux profits

L'enquête du sénat américain sur les affaires des maisons de banque, s'est continuée. S'agit, cette fois, des opérations de Dillon, Read and Company, l'une des plus importantes maisons de banque de New-York. Dans une seule transaction il a été découvert que les directeurs ont acheté des valeurs à 20 cents la part et les ont vendues à \$55.00 et \$60.00. Dans une autre occasion, ils ont réalisé environ \$36,000,000. De tels profits sont fantastiques. Ils expliquent l'appauvrissement rapide de la classe moyenne et la centralisation de la richesse en quelques mains. S'agit, cette fois, des opérations de Dillon, Read and Company, l'une des plus importantes maisons de banque de New-York. Dans une seule transaction il a été découvert que les directeurs ont acheté des valeurs à 20 cents la part et les ont vendues à \$55.00 et \$60.00. Dans une autre occasion, ils ont réalisé environ \$36,000,000. De tels profits sont fantastiques. Ils expliquent l'appauvrissement rapide de la classe moyenne et la centralisation de la richesse en quelques mains.

Le parti conservateur pourra s'accuser lui-même d'avoir tramé ses propres défaites de temps immémorial. Toute maison divisée contre elle-même périra, dit le texte sacré. Comme c'est vrai ! Nous voyons le jour proche où des factions de ce groupe désorganisé verseront, à la suite de types déshonorés, dans les pires excès. Le menace de Houde, pour former un troisième parti avec les débris du vieux qu'il quitte en faisant claquer les portes, est symptomatique. Nous n'en avons pas fini d'entendre tomber la bave sur nos tribunes politiques.

Ils s'installent "conservateurs" : quelle bande de veaux !

Le parti conservateur pourra s'accuser lui-même d'avoir tramé ses propres défaites de temps immémorial. Toute maison divisée contre elle-même périra, dit le texte sacré. Comme c'est vrai ! Nous voyons le jour proche où des factions de ce groupe désorganisé verseront, à la suite de types déshonorés, dans les pires excès. Le menace de Houde, pour former un troisième parti avec les débris du vieux qu'il quitte en faisant claquer les portes, est symptomatique. Nous n'en avons pas fini d'entendre tomber la bave sur nos tribunes politiques.

Ils s'installent "conservateurs" : quelle bande de veaux !

Le parti conservateur pourra s'accuser lui-même d'avoir tramé ses propres défaites de temps immémorial. Toute maison divisée contre elle-même périra, dit le texte sacré. Comme c'est vrai ! Nous voyons le jour proche où des factions de ce groupe désorganisé verseront, à la suite de types déshonorés, dans les pires excès. Le menace de Houde, pour former un troisième parti avec les débris du vieux qu'il quitte en faisant claquer les portes, est symptomatique. Nous n'en avons pas fini d'entendre tomber la bave sur nos tribunes politiques.

Ils s'installent "conservateurs" : quelle bande de veaux !

Le parti conservateur pourra s'accuser lui-même d'avoir tramé ses propres défaites de temps immémorial. Toute maison divisée contre elle-même périra, dit le texte sacré. Comme c'est vrai ! Nous voyons le jour proche où des factions de ce groupe désorganisé verseront, à la suite de types déshonorés, dans les pires excès. Le menace de Houde, pour former un troisième parti avec les débris du vieux qu'il quitte en faisant claquer les portes, est symptomatique. Nous n'en avons pas fini d'entendre tomber la bave sur nos tribunes politiques.

Ils s'installent "conservateurs" : quelle bande de veaux !

Le parti conservateur pourra s'accuser lui-même d'avoir tramé ses propres défaites de temps immémorial. Toute maison divisée contre elle-même périra, dit le texte sacré. Comme c'est vrai ! Nous voyons le jour proche où des factions de ce groupe désorganisé verseront, à la suite de types déshonorés, dans les pires excès. Le menace de Houde, pour former un troisième parti avec les débris du vieux qu'il quitte en faisant claquer les portes, est symptomatique. Nous n'en avons pas fini d'entendre tomber la bave sur nos tribunes politiques.

Ils s'installent "conservateurs" : quelle bande de veaux !

Le parti conservateur pourra s'accuser lui-même d'avoir tramé ses propres défaites de temps immémorial. Toute maison divisée contre elle-même périra, dit le texte sacré. Comme c'est vrai ! Nous voyons le jour proche où des factions de ce groupe désorganisé verseront, à la suite de types déshonorés, dans les pires excès. Le menace de Houde, pour former un troisième parti avec les débris du vieux qu'il quitte en faisant claquer les portes, est symptomatique. Nous n'en avons pas fini d'entendre tomber la bave sur nos tribunes politiques.

Ils s'installent "conservateurs" : quelle bande de veaux !

Le parti conservateur pourra s'accuser lui-même d'avoir tramé ses propres défaites de temps immémorial. Toute maison divisée contre elle-même périra, dit le texte sacré. Comme c'est vrai ! Nous voyons le jour proche où des factions de ce groupe désorganisé verseront, à la suite de types déshonorés, dans les pires excès. Le menace de Houde, pour former un troisième parti avec les débris du vieux qu'il quitte en faisant claquer les portes, est symptomatique. Nous n'en avons pas fini d'entendre tomber la bave sur nos tribunes politiques.

Ils s'installent "conservateurs" : quelle bande de veaux !

Le parti conservateur pourra s'accuser lui-même d'avoir tramé ses propres défaites de temps immémorial. Toute maison divisée contre elle-même périra, dit le texte sacré. Comme c'est vrai ! Nous voyons le jour proche où des factions de ce groupe désorganisé verseront, à la suite de types déshonorés, dans les pires excès. Le menace de Houde, pour former un troisième parti avec les débris du vieux qu'il quitte en faisant claquer les portes, est symptomatique. Nous n'en avons pas fini d'entendre tomber la bave sur nos tribunes politiques.

Ils s'installent "conservateurs" : quelle bande de veaux !

Le parti conservateur pourra s'accuser lui-même d'avoir tramé ses propres défaites de temps immémorial. Toute maison divisée contre elle-même périra, dit le texte sacré. Comme c'est vrai ! Nous voyons le jour proche où des factions de ce groupe désorganisé verseront, à la suite de types déshonorés, dans les pires excès. Le menace de Houde, pour former un troisième parti avec les débris du vieux qu'il quitte en faisant claquer les portes, est symptomatique. Nous n'en avons pas fini d'entendre tomber la bave sur nos tribunes politiques.

Ils s'installent "conservateurs" : quelle bande de veaux !

Le parti conservateur pourra s'accuser lui-même d'avoir tramé ses propres défaites de temps immémorial. Toute maison divisée contre elle-même périra, dit le texte sacré. Comme c'est vrai ! Nous voyons le jour proche où des factions de ce groupe désorganisé verseront, à la suite de types déshonorés, dans les pires excès. Le menace de Houde, pour former un troisième parti avec les débris du vieux qu'il quitte en faisant claquer les portes, est symptomatique. Nous n'en avons pas fini d'entendre tomber la bave sur nos tribunes politiques.

Ils s'installent "conservateurs" : quelle bande de veaux !

Le parti conservateur pourra s'accuser lui-même d'avoir tramé ses propres défaites de temps immémorial. Toute maison divisée contre elle-même périra, dit le texte sacré. Comme c'est vrai ! Nous voyons le jour proche où des factions de ce groupe désorganisé verseront, à la suite de types déshonorés, dans les pires excès. Le menace de Houde, pour former un troisième parti avec les débris du vieux qu'il quitte en faisant claquer les portes, est symptomatique. Nous n'en avons pas fini d'entendre tomber la bave sur nos tribunes politiques.

Ils s'installent "conservateurs" : quelle bande de veaux !

Le parti conservateur pourra s'accuser lui-même d'avoir tramé ses propres défaites de temps immémorial. Toute maison divisée contre elle-même périra, dit le texte sacré. Comme c'est vrai ! Nous voyons le jour proche où des factions de ce groupe désorganisé verseront, à la suite de types déshonorés, dans les pires excès. Le menace de Houde, pour former un troisième parti avec les débris du vieux qu'il quitte en faisant claquer les portes, est symptomatique. Nous n'en avons pas fini d'entendre tomber la bave sur nos tribunes politiques.

Ils s'installent "conservateurs" : quelle bande de veaux !

Le parti conservateur pourra s'accuser lui-même d'avoir tramé ses propres défaites de temps immémorial. Toute maison divisée contre elle-même périra, dit le texte sacré. Comme c'est vrai ! Nous voyons le jour proche où des factions de ce groupe désorganisé verseront, à la suite de types déshonorés, dans les pires excès. Le menace de Houde, pour former un troisième parti avec les débris du vieux qu'il quitte en faisant claquer les portes, est symptomatique. Nous n'en avons pas fini d'entendre tomber la bave sur nos tribunes politiques.

Ils s'installent "conservateurs" : quelle bande de veaux !

Le parti conservateur pourra s'accuser lui-même d'avoir tramé ses propres défaites de temps immémorial. Toute maison divisée contre elle-même périra, dit le texte sacré. Comme c'est vrai ! Nous voyons le jour proche où des factions de ce groupe désorganisé verseront, à la suite de types déshonorés, dans les pires excès. Le menace de Houde, pour former un troisième parti avec les débris du vieux qu'il quitte en faisant claquer les portes, est symptomatique. Nous n'en avons pas fini d'entendre tomber la bave sur nos tribunes politiques.

Ils s'installent "conservateurs" : quelle bande de veaux !

Le parti conservateur pourra s'accuser lui-même d'avoir tramé ses propres défaites de temps immémorial. Toute maison divisée contre elle-même périra, dit le texte sacré. Comme c'est vrai ! Nous voyons le jour proche où des factions de ce groupe désorganisé verseront, à la suite de types déshonorés, dans les pires excès. Le menace de Houde, pour former un troisième parti avec les débris du vieux qu'il quitte en faisant claquer les portes, est symptomatique. Nous n'en avons pas fini d'entendre tomber la bave sur nos tribunes politiques.

Ils s'installent "conservateurs" : quelle bande de veaux !

Le parti conservateur pourra s'accuser lui-même d'avoir tramé ses propres défaites de temps immémorial. Toute maison divisée contre elle-même périra, dit le texte sacré. Comme c'est vrai ! Nous voyons le jour proche où des factions de ce groupe désorganisé verseront, à la suite de types déshonorés, dans les pires excès. Le menace de Houde, pour former un troisième parti avec les débris du vieux qu'il quitte en faisant claquer les portes, est symptomatique. Nous n'en avons pas fini d'entendre tomber la bave sur nos tribunes politiques.

Ils s'installent "conservateurs" : quelle bande de veaux !

Le parti conservateur pourra s'accuser lui-même d'avoir tramé ses propres défaites de temps immémorial. Toute maison divisée contre elle-même périra, dit le texte sacré. Comme c'est vrai ! Nous voyons le jour proche où des factions de ce groupe désorganisé verseront, à la suite de types déshonorés, dans les pires excès. Le menace de Houde, pour former un troisième parti avec les débris du vieux qu'il quitte en faisant claquer les portes, est symptomatique. Nous n'en avons pas fini d'entendre tomber la bave sur nos tribunes politiques.

Ils s'installent "conservateurs" : quelle bande de veaux !

Le parti conservateur pourra s'accuser lui-même d'avoir tramé ses propres défaites de temps immémorial. Toute maison divisée contre elle-même périra, dit le texte sacré. Comme c'est vrai ! Nous voyons le jour proche où des factions de ce groupe désorganisé verseront, à la suite de types déshonorés, dans les pires excès. Le menace de Houde, pour former un troisième parti avec les débris du vieux qu'il quitte en faisant claquer les portes, est symptomatique. Nous n'en avons pas fini d'entendre tomber la bave sur nos tribunes politiques.

Ils s'installent "conservateurs" : quelle bande de veaux !

Le parti conservateur pourra s'accuser lui-même d'avoir tramé ses propres défaites de temps immémorial. Toute maison divisée contre elle-même périra, dit le texte sacré. Comme c'est vrai ! Nous voyons le jour proche où des factions de ce groupe désorganisé verseront, à la suite de types déshonorés, dans les pires excès. Le menace de Houde, pour former un troisième parti avec les débris du vieux qu'il quitte en faisant claquer les portes, est symptomatique. Nous n'en avons pas fini d'entendre tomber la bave sur nos tribunes politiques.

Ils s'installent "conservateurs" : quelle bande de veaux !

Le parti conservateur pourra s'accuser lui-même d'avoir tramé ses propres défaites de temps immémorial. Toute maison divisée contre elle-même périra, dit le texte sacré. Comme c'est vrai ! Nous voyons le jour proche où des factions de ce groupe désorganisé verseront, à la suite de types déshonorés, dans les pires excès. Le menace de Houde, pour former un troisième parti avec les débris du vieux qu'il quitte en faisant claquer les portes, est symptomatique. Nous n'en avons pas fini d'entendre tomber la bave sur nos tribunes politiques.

Ils s'installent "conservateurs" : quelle bande de veaux !

Le parti conservateur pourra s'accuser lui-même d'avoir tramé ses propres défaites de temps immémorial. Toute maison divisée contre elle-même périra, dit le texte sacré. Comme c'est vrai ! Nous voyons le jour proche où des factions de ce groupe désorganisé verseront, à la suite de types déshonorés, dans les pires excès. Le menace de Houde, pour former un troisième parti avec les débris du vieux qu'il quitte en faisant claquer les portes, est symptomatique. Nous n'en avons pas fini d'entendre tomber la bave sur nos tribunes politiques.

Ils s'installent "conservateurs" : quelle bande de veaux !

Le parti conservateur pourra s'accuser lui-même d'avoir tramé ses propres défaites de temps immémorial. Toute maison divisée contre elle-même périra, dit le texte sacré. Comme c'est vrai ! Nous voyons le jour proche où des factions de ce groupe désorganisé verseront, à la suite de types déshonorés, dans les pires excès. Le menace de Houde, pour former un troisième parti avec les débris du vieux qu'il quitte en faisant claquer les portes, est symptomatique. Nous n'en avons pas fini d'entendre tomber la bave sur nos tribunes politiques.

Ils s'installent "conservateurs" : quelle bande de veaux !

Le parti conservateur pourra s'accuser lui-même d'avoir tramé ses propres défaites de temps immémorial. Toute maison divisée contre elle-même périra, dit le texte sacré. Comme c'est vrai ! Nous voyons le jour proche où des factions de ce groupe désorganisé verseront, à la suite de types déshonorés, dans les pires excès. Le menace de Houde, pour former un troisième parti avec les débris du vieux qu'il quitte en faisant claquer les portes, est symptomatique. Nous n'en avons pas fini d'entendre tomber la bave sur nos tribunes politiques.

Ils s'installent "conservateurs" : quelle bande de veaux !

Le parti conservateur pourra s'accuser lui-même d'avoir tramé ses propres défaites de temps immémorial. Toute maison divisée contre elle-même périra, dit le texte sacré. Comme c'est vrai ! Nous voyons le jour proche où des factions de ce groupe désorganisé verseront, à la suite de types déshonorés, dans les pires excès. Le menace de Houde, pour former un troisième parti avec les débris du vieux qu'il quitte en faisant claquer les portes, est symptomatique. Nous n'en avons pas fini d'entendre tomber la bave sur nos tribunes politiques.

Ils s'installent "conservateurs" : quelle bande de veaux !

L'EGLISE ET SES ENNEMIS

Hier, c'était un objet de conscience

Jeune protestant, futur pasteur. Quelques jours avant, c'était été le père, dans l'éternité des âmes. Sans doute, par la morale qu'elle enseignait, par la charité qu'elle ordonnait et répandait, elle est une source féconde de bien-être, de progrès, de paix, de biens que mesure le temps. Ces résultats, aussi heureux que certains de son influence, elle s'en réjouit, certes, mais tout cela vient par surcroît. Elle suit invariablement l'ordre fixé par son maître : Cherchez le royaume de Dieu, et le reste

Jonquière

Naissance
M. Lauréat Pelletier et madame Pelletier (née Simone Sauviat) ont le plaisir de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée le 23 septembre sous les prénoms de Marie-Wilhelmine-Gaétane. Parrain et marraine, M. E.-R. Truchon, entrepreneur, de Roberval, et madame Truchon. Porteuse, Mlle Germaine Truchon.

Noce d'argent
Dimanche soir dernier, un groupe de parents et d'amis se réunissait à la demeure de M. et Mme Joseph Fortin, rue St-Joseph, afin de fêter le vingt-cinquième anniversaire de mariage de M. et Mme Fortin. La soirée passa agréablement grâce au bon programme de musique préparé et de chant. L'orchestre "Jazz Band" de Jonquière joua plusieurs morceaux populaires et les chanteurs comiques qui font partie de cet orchestre ont beaucoup récréé les personnes présentes.

Une adresse fut lue aux jubilaires par leur jeune fils Gaston et un bouquet leur fut présenté par leur jeune fille, Monique. On leur présenta aussi un magnifique cadeau. A minuit, un superbe réveillon fut présenté aux invités et la veillée se continua jusqu'à une heure assez avancée de la nuit. Tous se séparèrent ensuite emportant un très bon souvenir d'une si charmante soirée.

Assistaient à cette soirée: M. et Mme Jos. Fortin, Mme J.-B. Crochetière, MM. et Mmes Alexandre Giroux, Jérôme Larouche, Donat Gagnon, Adrien Larouche, Aimé Tremblay, Auguste Coulombe, Jules Simard, Louis Gagnon, Alfred Levasseur, Rosario Bouchard, Théodore Fortin, Henri Fortin, Dasylla Vallée, Armand Michaud, Arm. Dalais, Frs Dufresne, MM. Mar. La-pierre, Charles Fortin, Pierre-Emile Giroux, Gabriel Jones, Alb. Diekay, Jean Bernard, Raymond Gauthier, Charles Rattiné, Louis Gauthier, Jean-Pierre Tremblay, Paul Bouchard, Gustave Bouchard, Joseph Larouche, Elie Larouche, Léo Vallée, Raymond Cloutier, Arthur Lespérance, Mlle Marie-Louise Fortin, Simone Fortin, Marie-Ange Turcotte.

Marie-Paule Giroux, Marie-Rose Gagnon, Marie-Jeanne Coulombe, Monique Fortin, Candide Fortin, MM. Louis-Philippe Fortin, Paul-El. Fortin, Gaston Fortin.

Euchre-bridge
Mardi, le 12 septembre, les Forestiers-Canadiens, de Jonquière, donnèrent un magnifique euchre-bridge dans la salle de l'hôtel de ville. Ce euchre fut très intéressant et les quelques deux cents personnes qui y assistèrent s'en retournèrent contents et joyeux. L'orchestre Jazz Band de Jonquière fit les frais de la musique. Avant la distribution des prix il y eut un réveillon de servi.

Les nombreux et beaux prix furent gagnés par les personnes dont les noms suivent: Un panier d'épicerie, don d'un ami de Kénogami, gagné par Mme Léonidas Simard; Un étui en cuir, don de M. Chs-Eug. Allard, gagné par M. l'abbé Maurice Larouche; Echauffeur électrique, don de M. Jean Achard, gagné par M. Adrien Desbiens; Gilet en laine, don de Agnès & Frères, gagné par M. Adélard Pelletier; Caisse de biscuits, don de M. Henri Beaulieu, gagné par Mme Johnny Bouchard; 4 livres de beurre, don de M. Armand Bergeron, gagnées par M. Alex. Bouchard; Porte-cigare, don de M. François Boivin, gagné par Mme Ths Tremblay; Salière et poivrière, don de M. Henri Bilodeau, gagnées par Mme Adj. Côté; Cravate, don de M. J.-Art. Blouin, gagnée par Mme Henri Bourassa; Une livre de thé, don de M. C.-B. Brunel, gagné par M. C. J. Tremblay; Set à thé, don de M. J.-Albert Bolduc, gagné par M. Ulysse Tatté; Chaudière de graisse, don de Brudet & Carignan, Kénogami, gagnée par Mme Emilie Chayer; Cendrier, don de M. Emilie Bouchard, gagné par M. Gérard Michaud; \$2.50 en or, prix de présence, don de la banque Provinciale, gagné par Mme Louis Brassard; Paquets de tabac, don de M. Henri Bouchard, gagnés par Mme Moulir Côté; Un veston de laine, don de Mlle Girard, modistes, gagné par M. Ls Henri Villeneuve; Boîte à cigarettes, don de M. J.-B. Gosselin, gagnée par Mlle Marie-Rose Gagnon.

Boîte de cigares, don de Mlle Fleurette Gauthier, gagnée par M. Eugène Desbiens; Boîte à cigarette, don de M. Philippe Harvey, gagnée par M. J. Bergeron; Un sac de fèves, don de M. Raymond Germain, gagné par Mme Abraham Girard; Sac à tabac, don de M. A. Grashovitch, gagné par Mme Adélard St-Gelais; Robe, don de Michel Jarjour, gagnée par Mme Edmond Boudreault; Paquets de tabac, don du London Café, gagné par M. S.-A. Desbiens; Boîte de cigare, don de M. François Lapointe, gagnée par M. J. Desbiens; Carte de lait, don de M. Adélard Larouche, gagnée par Mme S. Victor Vallée; Carte de lait, don de M. Georges Larouche, gagnée par Mme Thomas Bouchard; Carte de pain, don de M. Wilfrid Laliberté, gagnée par Mme Joseph Morin; Carte de lait, don de M. Alfred Lamontagne, gagnée par M. Arthur Tremblay; Une poche de patate, don de M. Laurent Lacroix, gagnée par Mme Albert Gagnon; Boîte de savon, don de M. J.-L. Chayer, gagnée par Mme Louis Brassard; Boîte de légumes, don de Chs Caron, vendue à l'encan chinois, et gagnée par M. Fernand Bouchard; Carte de pain, don de M. Henri Dufour, gagné par M. Jos. Morin; Papier à lettres, don de J.-B. Dubé, gagné par Mlle Marie-Joseph Girard; Boîte de tabac, don de M. J.-O. Desbiens, gagnée par Mme Ludger Otis; Une boîte de tabac, don de M. Adélard Deschênes, gagnée par M. Georges Lévesque; Cigarettes, don de M. Albert Fortin, gagnées par Mme Georges Lévesque, Québec; Panier de tomates, don de M. Lauréat Gagnon, gagné par M. Albert Mailhot; Tabac, don de M. Louis Gagnon, gagné par M. Napoléon Desbiens; Une théière, don de M. David Girard, gagnée par M. Jos. Nil Girard; Une boîte tabac, don de M. Paul Gauthier, gagnée par Mme Edm. Villeneuve; Un gilet de b3b6, don de M. Willie Gagnon, gagné par Mlle Gertrude Tremblay; Une tanguie, don de Gagnon & Frère, gagnée par M. Alfred Côté; Un gilet, don de M. Adélard Gagnon, gagné par M. Adélard Gagnon; Une carpe, don de M. Evariste Gauthier, gagnée par M. Alfred Côté; Une cravate, don de M. Henri Lacroix, gagnée par

M. René Noël; Une boîte de poudre, don de E. Lévesque, gagnée par Mlle Eva Bely; Une boîte de tabac, don de M. Alphonse Lévesque, gagnée par M. Raoul Desbiens; Un panier de marchandises, don de M. Paul-E. Gagnon, gagné par Mme Jos. Ger-vais; Une robe, don du Salon Moderne, gagnée par Mlle A. Bouchard; Un rasoir, don de M. Michaud & Perron, gagné par M. Isa. Beaudoin; Un cendrier, don de J.-T. Mercier, gagné par Mlle Marguerite Gagné; Un plat à sandwiches, don du magasin Woolworth, gagné par M. Edgar Corneau; Un foulard, de Malky & Frère, gagné par M. Philippe Savard; Une boîte de parfum, don de J.-A. Nadeau, gagnée par M. Roland Dufour; Une boîte d'épicerie, don de M. Benoit Ouellet, gagnée par M. Adrien Gagnon; Un porte-cigare, don de M. Lauréat Ouellet, gagné par M. Gustave Bouchard; Un centre, don de M. Ovide Potvin, gagné par M. Théodore Boudian; Une boîte de parfum, don de M. J.-O. Pelletier, gagnée par Mlle Ar-sidas Gagnon; Un vaporisateur à mouche, don du Vieux Poste, gagné par Mme Théodore Gauthier; Un tim. don de M. Jos. Plourde, gagné par Mlle Béatrice Currie; Un jambon, de M. J.-E. Poitras, gagné par Mme W. Lapointe; Un prix de consolation, don de J.-A. Royer, gagné par M. Emile Dufour; Une boîte d'épicerie, don du Magasin Red & White, gagnée par Mlle Henriette Brassard; Une pipe, don de M. Chs Roy, gagnée par Mme Thadée Bouchard; Un jambon, de M. Albert Routhier, gagné par Mme Arthur Brassard; Un set de toilette, de M. Dydime Simard, maire, gagné par M. Pire Gagnon; Une paire de bas, Mme Henri Perron; Un set de salière, don du Syndicat du Lac-St-Jean, gagné par Mme Jules Simard; Une chemise, don de M. A. Jusman, gagnée par M. Philippe Morin; Un panier de marchandises, don de M. Jos. Savard, gagné par M. Thomas Bouchard; Une boîte de cigares, don de M. Marcelin Simard, gagnée par M. Hector Bilodeau; Un gilet, don de M. Georges Henri Roy, mis en r4le, gagné par M. Fernand Bouchard; Un gilet, don de M. Henri Tremblay, gagné par M. Lucien Rhéaume; Vases, don de M. Uldérie Tapin, gagnés par Mme Edgar Harvey; Une bonbonnière, don de J.-E. Tapin, gagnée par Mlle Béatrice Bouchard; Un perjureur, don de Mlle Cécile Tremblay, gagné par M. Jos. Pournier; Une bouteille de lotion, don de M. Théophile Tremblay, gagnée par Mlle Bernadette Tremblay; Un set de ippes, don de M. Pierre Villeneuve, gagné par Mme Albert Mailhot.

Voici maintenant les donateurs des cadeaux pour le lunch: MM. Francis Bouchard, boulanger; Herménégilde Gilbert, Albert Lapointe, épiciers; Paul-Emile Bédard, Mme Armand Neron, MM. Eugène Desbiens, Maltais & Frère.

Sayabec

Réunion intime
Le 21 août dernier quelques amis de Mlle Rita Collin se réunissaient à la demeure de ses grands-parents à l'occasion de son départ pour Montréal.

Une adresse lui fut lue par Mlle Georgiane Boucher, de Ste-Félicité. Mlle Collin remercia chaleureusement tous ses amis de l'estime que lui ont témoignée ceux-ci.

Étaient présents: Mlle Lucienne, Catherine et Cécile Desjardins, Lucile Verreault et Georgiane Boucher, de Ste-Félicité; MM. Man. Homme, St-Amand et Emilien Moreau.

St-Camille de Bellechasse

Baptêmes
—Le 13 août, a été baptisé Joseph-Léo, enfant de M. et Mme Adolphe Carrier (Marie Gagné). Parrain et marraine, M. et Mme Ed. Ménard.

—Le 16 août a été baptisé Marie-Gervaise-Louise, enfant de M. et Mme Albert Turcotte (Valérie Corrivault). Parrain et marraine, M. Gaston Turcotte et Mlle Blandine Turcotte, frère et sœur de l'enfant.

—Le 22 août, a été baptisée Marie-Denise, enfant de M. et Mme Ernest Goulet (Rose-Anna Dufresne). Parrain et marraine, M. et Mme Odilon Aubé.

Décès
Le 21 août est décédé M. Louis Huot, époux de feu Dame Delphine Bergeron, décédé à l'âge de 85 ans. Ses funérailles ont eu lieu le 23 août. Nos sympathies à la famille en deuil.

Visite paroissiale
M. le curé Gédéon Duval vient de terminer sa visite annuelle de la paroisse. Voici le résultat du recensement: 255 familles, 1603 âmes, 1233 communicants et 370 non communicants.

Félicitations
A Mlle Jeanne Bégin, Cécile Bais, Cécile Audet et Gabrielle Vernet, qui ont obtenu du Bureau Central de Examinateurs de Québec, leur brevet d'enseignement avec distinction.

Nos félicitations aussi à leur dévouée maîtresse la révérende Sœur St-Zéphirin, des SS. du Bon Pasteur, du couvent de St-Camille.

Ouverture des classes
Lundi le 4 septembre a eu lieu l'entrée des classes de la paroisse ainsi que celles du couvent des révérendes Sœurs du Bon Pasteur.

A tous les élèves nous souhaitons une bonne année scolaire.

M. Grégoire Doyon est retourné au collège de Lévis.

M. Blaise Corrivault est aussi retourné au collège de Bathurst, N.-B.

Notes locales
—Mme J. Morin, sa fille, Gertrude et son fils Jean, de Lewiston, Maine, Mlle Jeanne Duval et M. Aleide N. Bolduc, de Beauveville, vénéraient aussi dernièrement M. et Mme notaire Bolduc.

—M. et Mme Joseph Labrecque et Mlle Florida Rhéaume, de St-Jules Rhéaume, ces jours derniers.

—M. et Mme Pierre St-Hilaire, agronome de St-Pascal et leur fillelette Françoise, en visite dimanche dernier chez M. Alp. Blais et M. P. Labbé.

—M. et Mme Lorenzo Dubois, M. et Mme Alp. Mailhot, de Sherbrooke, en promenade dernièrement chez M. Anselme Marceau et M. Edouard Bélanger.

—M. et Mme L. Dupont, de Montréal, en voyage de noces, vénéraient récemment M. et Mme Fortunat Fournier et autres parents.

—M. et Mme Jos. Bégin, M. et Mme Charles Bégin, Mlle Juliette et Marie-Paule Bégin, MM. Roland et Léopold Bégin, sont allés à Ste-Marguerite, assister aux funérailles de Mme Phydime Bégin.

AUX PLUS GRANDS MAGASINS DE QUEBEC LA COMPAGNIE PAQUET

NOTRE GRANDE VENTE DE MANTEAUX --POUR DAMES

Elle suscite un intérêt intense chez le beau sexe qui désire du beau à prix raisonnable. Elle se continuera encore DEMAIN et MERCREDI.

Les valeurs offertes sont exceptionnelles, et nous invitons les dames et les demoiselles qui n'ont pas encore profité de cette vente, de le faire sans retard.

Nous avons ajouté de nouveaux groupes, et nous vous engageons à venir voir nos superbes lots, tous joliment garnis de fourrure à

\$1695 \$1995 \$2298 \$2500 \$2750 \$2950 \$3250

Nous avons aussi à votre disposition d'autres groupes de manteaux plus luxueux — richement garnis de fourrure — dans les styles tout-à-fait dernier cri, pour

\$3500 \$3950 \$4250 \$4500

\$4950 \$5250 \$5950 \$7250

UN CHOIX COMME CELUI QUE NOUS VOUS OFFRONS NE PEUT SE VOIR NULLE PART AILLEURS.

NOUVELLES ROBES

Du dernier chic -- Charmantes -- Avec un caractère individuel

350 Nouvelles robes en Jersey, crêpe de laine et divers autres tissus de laine. Choix très élaboré de jolis modèles, teintes et tailles.

\$295 \$369 \$449 \$495

Collection superbe de

Robes de velours, chiffon, satin rayé, crêpe sheer, et satin crêpe. Les toutes dernières créations à tous les points de vue. Nous en avons pour toutes les bourses et pour tous les goûts

\$9.98, \$10.95, \$12.50, \$13.75, \$15, \$16.75, \$17.50, \$19.95, \$21.50, \$23.50, \$25.00, \$29.50, \$35.00



ROUCOULEURS ALLEMANDS

La vente de nos Roucouleurs allemands se fait très active.

Si vous avez l'intention de vous procurer un de ces jolis chanteurs, nous vous conseillons de ne pas retarder.

HARTZ MOUNTAIN et ANDREAS-BURG \$3.98

CHOPPERS \$4.98

PROFESSEURS \$5.98

BOITES MUSICALES, les serins allemands les mieux entraînés. \$9.98

INSEPARABLES (Petits Perroquets)

Nous regrettons qu'un retard incontrôlable dans le transport de ces oiseaux nous empêchera de les offrir en vente avant la fin de la semaine prochaine ou le commencement de l'autre. Nous les annoncerons de nouveau sitôt que reçus.

CAGES

-- Un choix magnifique et belle variété de couleurs --

CAGES \$1.79, \$2.59, \$3.19, \$4.25 jusqu'à \$12.98

SUPPORTS \$99c, \$1.89, \$2.79, \$2.99 jusqu'à \$8.50

BAINS \$10c, \$15c, \$49c

Ressorts, sans chaîne, pour cages \$10c, \$25c

Appliques murales (Brackets) pour cage \$15c, \$25c, \$39c, \$75c

MIL pour serins. Mélange Paquet, la lb \$13c

2 livres \$25c

MIL pour serins, mélange spécial, la livre \$15c

2 livres \$28c

SPECIAUX DU SOUS-SOL

Séchoirs pour bas, à plus bas prix que le coûtant.

SECHOIRS en bois, pour bas. Pour enfants, \$15c

3, 3 1/2, 4, 4 1/2, 5, 5 1/2. \$19c

Prix

Pour garçons ou fillettes, 6, 6 1/2, 7, 7 1/2. \$25c

Pour dames, 8, 8 1/2, 9, 9 1/2, 10, 10 1/2. \$30c

Prix

Pour hommes, 9, 9 1/2, 10, 10 1/2, 11, 11 1/2. \$25c

Prix

Pour bas de golf, 10, 10 1/2, 11, 11 1/2. \$50c

Prix

SECHOIRS en fil de fer galvanisé, à l'épreuve de la rouille, pour enfants, dames et hommes — toutes les pointures. \$25c

Prix

Une Raison Réelle d'Action de Grâces

UN nombre incalculable de familles canadiennes remercient Dieu d'avoir pu garder leur Assurance sur la Vie.

Elles rendent grâces de ce que l'Assurance sur la Vie a toujours été un soutien, particulièrement durant les quatre années difficiles qui viennent de s'écouler. Elles sont aussi reconnaissantes de ce que l'Assurance sur la Vie a sauvegardé leurs épargnes.

Vous connaissez sans doute des cas où l'Assurance sur la Vie est venue en aide à des familles sans père — ou des cas de vieillards qui ont pu affronter l'avenir avec un confort de sécurité, grâce à l'Assurance sur la Vie. Multipliez ces cas par des milliers et vous pourrez comprendre pourquoi l'Assurance sur la Vie est un véritable sujet d'action de grâces.

Mesurez votre Assurance sur la Vie et voyez si elle est suffisante pour vos besoins et ceux de votre famille. Tout représentant de l'Assurance sur la Vie se fera un plaisir de vous conseiller.

500,000 FAMILLES CANADIENNES RENDENT GRÂCES A L'ASSURANCE SUR LA VIE
Dans tout le Canada, plus d'un demi-million de foyers canadiens sont maintenant protégés par l'Assurance sur la Vie, pour un total de près de \$7,000,000,000. Songez à ce que cette grande réserve financière signifie en fait de sécurité pour l'avenir!

L'Assurance sur la Vie

GARDIENNE DES FOYERS CANADIENS

Message d'une série publiée sous les auspices des Compagnies d'Assurance sur la Vie



La Vie Sociale

Madame L.-A. Taschereau ira à Montréal, cette semaine, pour assister au mariage de mademoiselle Denyse Bousquet, fille de M. le docteur et madame Paul-E. Bousquet, avec M. Claude Taschereau, N.P., fils de M. et madame C.-E. Taschereau.

L'honorable sénateur P.-E. Blondin, président du Sénat, a passé la fin de semaine à Québec.

Madame Joseph-Edouard Perrault a passé la fin de semaine à Sainte-Agathe, l'invitée de l'honorable M. et madame L.-A. Athanase David.

L'honorable sénateur et madame Thomas Chapais sont revenus samedi de St-Denis de Kamouraska, où ils ont passé les mois d'été.

M. et madame Charles Taschereau et leur fils, Michel, ont passé la fin de semaine à Québec, les invités de l'honorable M. et madame L.-A. Taschereau.

Mademoiselle Lucie Garneau, d'Arthabaska, est actuellement l'invitée de mademoiselle Marianne Champagne.

M. le docteur Georges Audet, professeur agrégé de l'Université Laval, qui pratique à Anvers, Belgique, est arrivé au Canada et passe quelques jours dans notre ville.

Mademoiselle Suzanne Lafontaine, des Grandes Piles, était à Québec, en fin de semaine, l'invitée de sa sœur, madame J.-O. Charette, avenue Moncton.

Mademoiselle A. Dupuis, de Montréal, est actuellement l'invitée de mademoiselle Louise Loranger, au Claridge.

Miles Marthe Caron, Georgette Le-

Bel et Thérèse Chapleau, de Saint-Pascal de Kamouraska, ont passé la fin de semaine à Québec.

Mademoiselle Florence Loudin a passé la fin de semaine à Grimsby, Ont., l'invitée de M. et madame W.-A. Christie.

M. Horace Hamelin était de passage au Jardin des Allées, à Grondines, en fin de semaine.

M. et madame J.-J. Demers, de Lévis, ainsi que leur fils, M. Eugène Demers, sont partis pour Toronto, où ils seront les invités de madame H.-G. Wenn.

Mademoiselle Edith Morency a reçu à un shower de toile, dimanche après-midi, en l'honneur de sa sœur, mademoiselle Carmen Morency, dont le mariage avec M. Raymond Côté aura lieu prochainement. Servaient les glaces, mesdemoiselles Irène Cadoret et Juliette Pelletier.

M. et madame A. Julien sont de passage aux États-Unis, chez leurs parents, M. et madame A. Jacques, à Barre, Vermont.

Mademoiselle Madeleine Boily, de Roberval, passera la fin de semaine en ville, l'invitée de sa sœur, madame Arthur Hébert.

Mademoiselle Georgette Guay, de Shawinigan, a passé la fin de semaine à Québec.

Mademoiselle Edith Morency a reçu à un shower de toile, dimanche après-midi, en l'honneur de sa sœur, Carmen Morency, dont le mariage avec M. Raymond Côté aura lieu prochainement. Servaient les glaces, mesdemoiselles Irène Cadoret et Juliette Pelletier. Les salons étaient décorés de feuilles d'automne.

Thetford-Mines

Au conseil municipal
Jeudi dernier, séance régulière mensuelle du conseil municipal de la cité de Thetford-Mines. Sont présents à cette séance, Son Honneur le maire, MM. les échevins Daigle, Argouin, Beaudoin, Roberge, Fillion, Doyon et Turcotte.

Les minutes de la dernière séance sont approuvées et signées telles qu'elles.

Laus plaintes des MM. suivants, se plaignant de leur évaluation: MM. Eugène Lacroix, J.-L. Demers, Jos. T. Beaudoin, propriétaires de l'Asbestos Foundry, J.-E. Marceau Ltee, Aristide et Avila Roy, révérends sœurs de la Charité.

Proposé par l'échevin Roberge, appuyé par l'échevin Turcotte, que l'évaluation des propriétés suivantes soit réduite comme suit pour l'année 1933-34: Asbestos Foundry, Cad. 20-84, de \$28,000.00 à \$25,000.00; J.-E. Marceau Ltee, Cad. 316, de \$18,000.00 à \$15,000.00; Aristide et Avila Roy, Cad. 335, de \$17,000.00 à \$15,000.00; Sœurs de la Charité, Cad. 469, de \$15,000.00 à \$12,000.00.

Proposé par l'échevin Fillion, appuyé par l'échevin Argouin, que le rôle d'évaluation pour l'année 1933-34 soit homologué.

Proposé par l'échevin Doyon, appuyé par l'échevin Daigle, que la police de protection patrimoniale pour policiers et pompiers soit renouvelée pour un an additionnel dans la Providence, avec M. Georges Lafontaine et que la balance des risques des employés de la cité soit donnée à M. Eugène Larose agent pour la même compagnie.



Les desserts feront votre orgueil si vous les préparez au Lait St. Charles!

Délicieux gâteaux à froid, tartes à la crème au chocolat, sobobas, mettons l'eau à la bouche, gâteaux légers comme du duvet se préparent facilement et économiquement avec le Lait St. Charles. Et combien appréciés de la famille!

Les ménagères soucieuses de la bonne cuisine emploient le Lait St. Charles, sachant qu'il est préparé avec le plus pur lait de campagne.

Le St. Charles, doublement riche en crème, ajoute à tous les plats où il entre la succulence si recherchée des mets cuits dans la crème.

En dépit de sa haute valeur, le Lait St. Charles est économique. C'est excellent l'article pour les budgets de 1933. Achetez-en aujourd'hui une boîte chez votre épicerie employez-le dans toutes vos recettes au lait. Vous serez enchantée de l'amélioration qu'il apportera à votre cuisine.

LAIT ST. CHARLES
ÉVAPORÉ NON SUCRÉ Borden

FOURRURE!
Faites Remodeler votre manteau à prix d'été!
Spécialité: Manteaux sur ordre à des prix défiant toute concurrence.
G. BASTIEN
Succ. de Alex. Bastien
187 du Roi-Tél: 6559

Proposé par l'échevin Turcotte, appuyé par l'échevin Argouin, que Son Honneur le maire soit autorisé à signer un contrat avec le notaire Ernest Carreau par lequel la cité accorde gratuitement l'eau au dit notaire Carreau pour l'utilité d'une résidence privée lorsqu'elle sera construite sur le lot No. 233F, c'est-à-dire en considération d'un service rendu que ce dernier accorde à la cité en lui permettant de poser un tuyau d'égoût de 24 pouces sur une longueur d'environ trois cents pieds près du pont de la Fondation de Thetford sur son terrain d'assainissement.

Attendu que par résolution de ce conseil et suivant les formalités requises par la loi, une construction qui peut servir de salle paroissiale a été construite avec l'argent du donateur sur un terrain donné à l'œuvre de la Fabrique de la paroisse St-Maurice de Thetford-Mines, par la compagnie Johnson, tout près de l'église paroissiale.

Attendu que la dite salle devra être assurée et qu'il y aura aussi des dépenses pour l'entretien, l'éclairage, le chauffage, etc.

Il est proposé par l'échevin Doyon appuyé par l'échevin Turcotte, que ladite salle soit remise et donnée à l'œuvre et la fabrique de la paroisse St-Maurice de Thetford-Mines, L'œuvre et la fabrique de la paroisse St-Maurice acceptant et la prenant comme sa propriété, prend aussi toutes les obligations, charges, responsabilités, frais d'entretien, d'assurances et les revenus.

Ladite salle sera exempte de toutes charges ou taxes municipales futures ou à venir.

Cette salle est remise et donnée à l'œuvre et la fabrique de la paroisse de St-Maurice aux conditions suivantes:

1. Que sur demande du maire de la cité de Thetford-Mines ou du procureur, en l'absence du maire et de l'approbation par la majorité des membres du conseil, ladite salle paroissiale sera ouverte pour y tenir des assemblées dans l'intérêt des affaires municipales, scolaires, provinciales, fédérales ou pour toutes œuvres sociales pourvu que les intérêts de l'Église Catholique Romaine ne soient pas lésés.

2. Lorsque ladite salle sera ouverte sur demande du maire ou du procureur et l'approbation par la majorité des membres du conseil pour fins mentionnées ci-dessus, la corporation de la cité de Thetford-Mines sera responsable de tout dommage causé à la propriété de ladite salle et à la propriété de l'église paroissiale qui est tout près de ladite salle.

3. L'indemnité en cas de feu sera payable à la cité de Thetford-Mines, laquelle ne sera remise à la fabrique qu'à condition que cette dernière reconstruise la perte soit totale ou partielle.

Proposé par l'échevin Argouin, appuyé par l'échevin Roberge, que l'œuvre de \$50,000 cinquante piastres, voté en comité au Conseil d'œuvre de Thetford, pour leur aide à défrayer les dépenses d'organisation de la célébration de la fête du travail soit ratifié.

Ont voté contre: MM. les échevins Doyon, Fillion et Turcotte.

Proposé par l'échevin Turcotte, que le secrétaire trésorier soit autorisé de prendre pour et au nom de la corporation de la cité de Thetford-Mines, toutes les procédures nécessaires contre toute personne ayant des redevances à la cité.

Lue lettre de M. Joseph Simard au sujet d'un égoût.

Rapport financier de la cité pour le mois d'août 1933.

RECETTES
Billet à demande, \$10,000.00
Int. sur taxes d'eau, 6.20
Bois de corde, 25.00
Taxes d'eau, 284.94
Taxes d'eau cour., 716.48
Comptes rec., arr., 38.32
Comptes rec., cour., 14.63
Aliénés, 304.64
Secours directs, 3,666.88
Trés. prov. Le Pont Fon-
dation, 7,577.15
Téléphone, 50
Sous du pauvre, 88.20
Loyer Sam Deschamps, 63.32
Taxes prop., arr., 1,173.48
Taxes prop., cour., 1,440.25
Taxes loc., arr., 117.44
Taxes loc., cour., 95.58
Int. sur taxes, 163.79
Lie. d'affaires, arr., 15.40
Lie. d'aff., cour., 1,190.87
Lie. che. ch. ch., 135.20
Amendes, 8.40
Marché, 382.80
Total, \$27,571.47
30 juil. Bal. en mains, \$1,054.08



SON GOÛT MEILLEUR ATTESTE SA

Pureté Exceptionnelle

Si vous avez constaté que le Lait de Magnésie ordinaire est difficile à prendre, vous trouverez que le Lait Squibb est agréable et très différent des autres. Pourquoi? Parce que le Lait de Magnésie Squibb, à cause de sa pureté exceptionnelle et de la manière experte et soignée dont il est préparé, n'a aucun goût de terre mais, au contraire, un saveur fraîche et délicate.

Utilisé, selon les conseils de votre médecin, comme antacide, laxatif béno, ou pour vous rincer la bouche, vous pourrez toujours avoir confiance dans l'efficacité du Lait de Magnésie Squibb. Pure, onctueuse et agréable, cette préparation est, partout, "standard" parmi les médecins, les infirmières et les mères de famille.

Div. aujourd'hui, achetez un flacon de Squibb chez votre pharmacien.

LAIT DE MAGNÉSIE SQUIBB

Bal. en banque, 1,033.91
Prêt log. ouvrier, 788.51
Chèque refusé, 10.00
Compte soutiré, 105.68
Bal. épargne, 68.26
Total, \$30,651.91

DEPENSES

Pauvres, \$ 30.72
Bois pour pauvres, 5.10
Éclairage, 1,891.97
Coll. sous du pauvre, 9.50
Loyer, 9.00
Unité Sanitaire, 1,109.97
Aliénés, 6,467.18
Déficit causes boisson, 169.50
Père public, 123.01
Salaires, 650.10
Chemins et trottoirs, 514.88
Aqueduc, 493.78
Police et feu, ent., 925.81
Police et feu, const., 200.00
Marché, cons., 324.05
Marché, ent., 374.73
Dépenses légales, 282.35
Int. sur billets, 73.75
Hôtel de ville, 73.40
Secours directs, 15,354.40
Total, \$29,232.69

Bal. en mains 31 août, \$ 724.05
Bal. en banque, 68.26
Prêts log. ouvrier, 727.51
Total, \$30,651.91

Dupuy

Mariage
Dupuy, (D.N.C.)—Mardi, le 29 août, a eu lieu le mariage de Mlle Amanda Legaré, fille de M. et Mme Adélaïde Legaré, avec M. Jean-Louis Savoie, fils de M. Amias Savoie.

La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Fugère, curé de la paroisse.

M. Adélaïde Legaré servait de témoin à sa fille et M. Savoie était accompagné de M. Philippe Cormier.

Figurait comme fille d'honneur, Mlle Emma Legaré, sœur de la mariée et comme garçon d'honneur, M. Joseph Huet.

Pendant la messe du mariage, de beaux cantiques appropriés furent très bien rendus par la chorale des Enfants de Marie.

Après le mariage, la mariée qui faisait partie de la congrégation des Enfants de Marie, la fête ouverte de voile blanc alla s'agenouiller au pied de l'autel de la Sainte Vierge, et récita à haute voix, l'acte de consécration.

Après la cérémonie il y eut réception chez le père de la mariée, après quoi les nouveaux mariés partirent en voyage de noces.

Nos meilleurs vœux les accompagnent.

Aux prières
—A été recommandée aux prières des fidèles, au prône dernier: —Mme Léo Perron, décédée et inhumée à Jogues, Ont. Elle est la sœur de Mme Joseph Gagnon, (village).

M. Urie Groleau, décédé il y a quelque temps, il était le beau-frère de M. Adélaïde Thibodeau.

Naissances
—M. et Mme W. Borden, annoncent la naissance d'un fils, baptisé sous les prénoms de Joseph-Paul-André-Roger. Parrain et marraine, M. Paulin et Edmée Borden.

—M. et Mme S. Bélanger, un fils, sous les prénoms de Joseph-Edgar-Marc. Parrain et marraine, M. et Mme E. Cloutier. Porteuse, Mme A. Audet.

Beau succès au couvent
Des jeunes filles qui se présentent en juin au Bureau Central des Examinateurs Catholiques d'Amos, toutes ont obtenu leur diplôme avec la note "distinction". Ce sont Mlles Thérèse Beausoleil, Edith Dorgès, Jeanne-D'Arc Durand, Simone Marcotte, qui obtinrent le brevet élémentaire.

A ces nouvelles diplômées ainsi qu'aux distinguées religieuses de l'Assomption S. V., nos félicitations bien sincères.

Ouverture des classes
Nos écoliers et écolières ont repris le travail, le 4 septembre. Nous soulignons à tous, institutrices et élèves, succès.

Parties de baseball
—Dimanche, le 27 août, le club de baseball de Taschereau est venu rencontrer notre club local. Les visiteurs ont remporté la victoire par le score de 17 à 7.

—Dimanche dernier, le club de baseball Dupuy est allé rencontrer l'équipe de Taschereau. La victoire a été en faveur du Dupuy avec un score de 21 à 2.

Notes sociales
—M. et Mme Ovide Pronovost, de Roquemare, étaient ici dimanche dernier.

—Mlle Edith Dargis est allée travailler à Amos.

—M. et Mme Léo Trotter, ainsi que les demoiselles Irène et Ida Germain, rendaient visite à M. J.-F. Cooper-Smith gérant de la Normet Mining Corp., dimanche dernier.

—Mme Eugène Matte et ses enfants, sont de retour d'une longue promenade à Lake Burn, N.-B.

—Mme Eugène Filiatault est allée en promenade à Noranda.

—M. J. Leblanc, de Lake Burn, N.-B., est actuellement en promenade chez sa fille, Mme Eugène Matte.

—Mme Paul-Emile Gagnon, de Low-Bush, passe quelque temps chez M. J.-A. Jallet.

—Mme Doris Doiré et sa fille Marie, de La Reine, sont venues passer quelques jours chez leurs parents, M. et Mme Charles Beaulieu et leurs enfants, sont de retour d'une promenade d'une quinzaine chez des parents, à l'île-Verte.

—Mme Ferd Carrière, de Cheek des Prêtres, en promenade ici, chez des amis.

—Mlle Ursule Trudel, de Ste-Genève de Batiscan, est arrivée ici pour faire la classe.

—M. Barbeau, de Roeyn, était l'invité de Mlle Brigitte Lafontaine, dimanche dernier.

—Le 3 septembre, M. et Mme J.-Aurèle Roy, chef de la gare, recevaient les invités suivants, à une partie de bridge: M. et Mme Dr

Merci aux organisateurs MM. Georges Martel et Maxime Huard, qui ont fait de cette fête un réel succès. Merci aussi à nos bons musiciens MM. Laurent Moisan, Paul Langevin et Ernest Drolet, qui nous firent entendre les sons les plus harmonieux.

—On se sépara très tard dans la soirée (ou plutôt très tôt le matin), emportant les plus chers souvenirs de cette charmante réunion en attendant qu'une autre fête conjugale nous réunisse sous ce toit aussi hospitalier.

En voyage
—M. Jean Denis, M. et Mme John Denis sont de retour d'une huitaine à Montréal.

—Mme Maxime Fortin est de retour d'un voyage à Matane, en huitaine, en compagnie de son époux, M. Max Fortin, voyageur pour la maison Renaud, de Québec.

—Mlle Bernadette Morin, de Montréal, passe quelques semaines chez son oncle, M. Apollinaire Morin.

—Mlle M.-Marthe Moisan est de retour de quelques jours à Montréal.

—Mme Honoré Alain et sa fillelette Huguette, de Desbiens, a passé quelques semaines chez ses parents, M. Moisan.

—Mme Césaire Fortin, M. et Mme Stanislas Arsenault, de L'Islet, étaient chez M. Fortin, récemment.

—M. et Mme Gaspard Rochette, leur fils Laurier, Mme M. Montreuil,

Catarrhe du Nez ou de la Gorge

Mettez Vicks dans le nez ou le faire fondre dans l'eau chaude et inhalez.

VICKS VAPORUB
Pour Tout Refroidissement

Léop. Balthazard, M. et Mme Jos. Beaudoin, M. et Mme Albère Cossette, M. et Mme Léo Trotter, M. J.-T. Cooper-Smith, gérant de la Norm Mining Corp. Tous se sont quittés à une heure très avancée, gardant un bon souvenir de cette agréable soirée.

Saint-Raymond
Noces d'argent
Dimanche dernier à la résidence de M. et Mme Joseph Huard, eut lieu une charmante réunion de parents et amis à l'occasion de leur vingt-cinquième anniversaire de mariage.

Une adresse leur fut lue par leur jeune fille Aline et un magnifique bouquet leur fut présenté par une autre de leur fille, Noéma ainsi que de magnifiques cadeaux des parents et amis. M. et Mme Huard remercièrent en termes émus de leur témoignage. On se sépara très tard dans la soirée. Il y eut chant et musique. A minuit, une table dressée des mets les plus succulents fit honneur à tous les convités.

Parmi les invités: M. et Mme Joseph Huard, les héros de la fête et leurs enfants; Mlles Rachel, Gisèle, Gertrude, Gilberte, Aline, Noéma, Gisèle, Jeanne, MM. Aurélien, Aimé, Maxime et Arsène; Mme veuve Aline Plamondon, MM. et Mmes Michel John, Olivier Paquet, Mme veuve Adélaïde Robitaille, Emie Plamondon, Pierre Dion, Edouard, Hilare et Georges Dion, Alph. Moisan, Gaud. Dion, Emile Duplain, Arthur Cantin, Georges-E. Dion, Camille Gilbert, Paul Girard, Joseph et Alexandre Moisan, Honoré et Albert Plamondon, Rosaire et Georges Robitaille, Léonidas Alain, Calixte Moisan, Gaudios Dion, Edouard Dion, Alphonse Moisan, Chs-Ed. Voyer, Joseph Paquet, Pierre Martel, Alexis Moisan, Mlles Germaine et Antoinette Paquet, Olga et Claire Robitaille, Eva Jobin, Marguerite Plamondon, Thérèse et Cécile Cantin, Rachel Moisan, Marielle et Juliette Plamondon, Irène et Emilienne Martel, Liliane Raiche, Georgina Beauvieu, R.-Alma et Alice Cayer, Alice Paquet, Marguerite Gagné, Fernande et Imelda Robitaille, Noémie Alain, Edith Moisan, MM. Georges Martel, Léopold Alain, Laurent Moisan, Antonio Martel, Adrien et René Robitaille, Jean-Baptiste, Robert et Alexandre Jobin, Raymond Gilbert, Lucien Huard, Raymond et Roland Legaré, Eugénie Gingras, Georges Linteau, Paul Gagné, Jules Moisan, Lucien Maxime et Julien Moisan, Lucien Paul, Paul Langevin, Aurélien Moisan, Emilien Larochelle, Paul Moisan, Albert Beauvieu, Paul-Emile, Fernand et Henri Cantin, P.-E. Plamondon.

Merci aux organisateurs MM. Georges Martel et Maxime Huard, qui ont fait de cette fête un réel succès. Merci aussi à nos bons musiciens MM. Laurent Moisan, Paul Langevin et Ernest Drolet, qui nous firent entendre les sons les plus harmonieux.

—On se sépara très tard dans la soirée (ou plutôt très tôt le matin), emportant les plus chers souvenirs de cette charmante réunion en attendant qu'une autre fête conjugale nous réunisse sous ce toit aussi hospitalier.

En voyage
—M. Jean Denis, M. et Mme John Denis sont de retour d'une huitaine à Montréal.

—Mme Maxime Fortin est de retour d'un voyage à Matane, en huitaine, en compagnie de son époux, M. Max Fortin, voyageur pour la maison Renaud, de Québec.

—Mlle Bernadette Morin, de Montréal, passe quelques semaines chez son oncle, M. Apollinaire Morin.

—Mlle M.-Marthe Moisan est de retour de quelques jours à Montréal.

—Mme Honoré Alain et sa fillelette Huguette, de Desbiens, a passé quelques semaines chez ses parents, M. Moisan.

—Mme Césaire Fortin, M. et Mme Stanislas Arsenault, de L'Islet, étaient chez M. Fortin, récemment.

—M. et Mme Gaspard Rochette, leur fils Laurier, Mme M. Montreuil,

Mlle Germaine Rochette, tous de Montréal, étaient en visite chez leur grand-mère, Mme Athanase Drolet.

Mlle Marguerite Deschênes, de Ste-Marie, Beauce, passe une quinzaine l'invitée de Mlle Augustine Plamondon, organisatrice.

—M. et Mmes Honoré Beausé, France Gauvin, Albert Morand, Pierre Tremblay, Jean-Marie Turgeon et Mme veuve A. Bouchard sont de retour d'un voyage au Lac-St-Jean.

Le trajet s'est effectué en automobile.

M. Napoléon Mercure, Mlle M. Jeanne Mercure, Lorenzo Mercure, de Jeanne Mercure, Lorenzo arçure, de de Neuville, M. et Mme Edouard Mercure et leur fille Yolande, de Montréal, étaient de passage ici dimanche.

—M. et Mme Louis Pleau et leurs enfants Rosaire, Gabriel, Paul et Lucienne, M. et Mme Onis Trahan et Roméo Rousseau, de Trois-Rivières, étaient en visite chez leurs nombreux parents.

—M. et Mme Elzéar Tremblay, M. et Mme Emery Boucher étaient chez M. Letarte, dimanche.

Mlle Yvette Tremblay, de Québec, passe un mois chez son frère, M. Echébert Tremblay.

—Mlle Gisèle Rivard, de Donnacona, a passé une huitaine chez sa tante, Mme Ben. Moisan.

—Mlle Geneviève Morin est de retour de Ste-Clotilde, Dorchester, où elle a passé un mois chez ses grands-parents.

Heureux nemrods
MM. Louis Augustin, du Lac Sept-Îles et Alfred Paquet, du même endroit viennent de faire la capture d'un superbe original pesant 800 livres, panache de 40 pouces, au Lac Sept-Îles. Nos félicitations à ces deux habiles chasseurs, les premiers de la saison.

Des sympathies
Les Dames Auxiliaires de l'Association des Casques d'Acier, Inc., local No 1, Québec, ont été vivement touchées en apprenant la maladie soudaine de leur ex-présidente, Mme Wilfrid Caron et à maintes reprises sympathies et lui souhaitent un prompt rétablissement.

Les Dames Auxiliaires des Casques d'Acier, Inc.

La Malbaie

Divers
—Mlle Fernande Fortier est de retour d'un voyage à Chicoutimi, Québec, Charlesbourg et St-Antoine-de-Tilly, chez des parents.

—L'œuvre de l'Orphelinat est commencée. Une vingtaine de dames s'y rendent tous les mercredis.

—Le Rev. P. Laferté, de l'Ordre des Dominicains, est le prédicateur des élèves du couvent du collège des Frères Maristes et des enfants de Marie.

—Mlle Gracia Dallaire, d'Hébertville-station, est en promenade, l'invitée de sa cousine, Mlle Irène Dallaire.

—Mlle Gilberte Bérthier est de retour d'un voyage à Chicoutimi.

—M. le magistrat Metayer a présidé au terme de la cour, la semaine dernière.

—Mlle Charlotte Tremblay et M. et Mme Gérard Fortin sont allés à Québec, en fin de semaine.

—Mlle Gabrielle Maltais, garde-malade est de retour de Beaufort, où ses soins étaient réclamés depuis plusieurs semaines. Elle a aussi visité sa sœur, garde Lydie Maltais, à Neuville.

—Mlle Thérèse Lavoie est de retour de Charlesbourg où elle était l'invitée de M. et Mme Lucien McNicoll.

Voici la liste de nos institutrices pour la nouvelle année scolaire: Ecole de la Rivière-Mallou, Mlles Marguerite et Antoinette Gaudreault et Jeanne Lavoie; Cap-a-l'Aigle, Mlles Yvonne Lapointe, Caroline Tremblay et M.-Alice Tremblay; de Ste-Mathilde, Mlle Augustine Blodet; de Fraserville, Mlle Fernande Fortier; Nord-Est de la rivière, Mlles Jeanne Tremblay, Anita Dufour et M.-Alice Dufour; Chute Nairn, Mlles Laure Gaudreault, Thérèse Blodet et Annette Fortin; Sud-ouest de la rivière, Mlle Lucille Bouchard; Rang St-Charles, Mlle Jeanne Villeneuve; Ste-Madeleine, Mlle M.-Aimée Couturier; N.-E. rivière, Petit Village, Mlles Germaine Bouchard et Cécile.

sympathies et lui souhaitent un prompt rétablissement.

Les Dames Auxiliaires des Casques d'Acier, Inc.

SPECIAL Mardi et Mercredi SOULIERS

kid et veau, noirs ou bruns, pour dames, escarpins, goret et la-cés.

La Police à Rente Mensuelle Imperial

assurera un
chèque mensuel
à votre
famille

pour 60 mois
pour 120 mois
pour 240 mois
selon la période
que vous fixerez

L'HOMME qui veut assurer le maximum de protection à sa famille au coût minimum, trouvera la solution de son problème dans une Police à Rente Mensuelle Imperial.

S'il venait à mourir prématurément, cette police entrerait immédiatement en scène et subviendrait aux besoins de sa famille. Celle-ci saurait exactement sur combien elle peut compter et pendant combien de temps, de sorte qu'elle aurait tout le temps de se préparer en vue de l'avenir.

Imaginez le soulagement qu'éprouverait votre veuve à l'idée que pour une période même de 5 ans, elle et ses enfants n'ont rien à craindre

Sans compter que cette police assure à son détenteur un revenu mensuel s'il survit à une période stipulée d'avance.

Renseignez-vous sans tarder, car cette protection est d'importance vitale.

IMPERIAL LIFE

Succursales et Agents
dans tous les grands centres

POSTEZ
AUJOURD'HUI

THE IMPERIAL LIFE ASSURANCE CO.,
BUREAU CHIEF, TORONTO, ONT.

Veillez m'envoyer par la poste, sans aucune obligation de ma part, des renseignements complets concernant votre Police à Rente Mensuelle Imperial.

Nom.....
Adresse.....
Age.....

Funérailles de Mlle Marie-Anne Giguère

(Suite de la page 2)

bot. Odilon Gagnon, M. le notaire Tardif, M. Odilon Gagnon, Gonzague Morin, Mme Vve Albert Gagnon, Omer Gagnon, Adolphe Rodrigue, Maurice Rodrigue, Mlle Marie-Jeanne Gagnon, Yvonne Gagnon, Beaulieu, Gertrude et Almoza Poirier, Anna Côté, Marie-Ange Remy, Alexina et Oréo Champagne, Adrienne Doyon, Juliette et Florence Roy, Antoinette et Jeanette Buteau, Marie Pruneau, Marie-Paule Pruneau, Marie-Anne Vallancourt, Gertrude Gagnon, Gertrude Rancourt, Irène Gagnon, Rose-Anne Gagnon, Marguerite Gagnon, Florence Laroche, Mlle Antoine Laroche, Wilfrid Gagnon, Philippe Gagnon, Albert Gagnon, Adrien Dion, Florian Tanguay, Adolphe Buteau, J.-B. Buteau, André Gilbert, Léo-Paul Gilbert, Henri Gilbert.

La famille remercie bien sincèrement tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par visite à la maison mortuaire, assistance aux funérailles, ou de toute autre manière.

Ne te fie pas à ce qui pille; on ne s'appuie que sur ce qui résiste.

Les insectes dévorent environ vingt pour cent des récoltes mondiales.

AVIS A NOS ABONNES DE LA NOUVELLE-ANGLETERRE

Nos abonnées sont priées de prendre note que M. J.-B. Caron, de Nashua, n'est plus à notre emploi, comme agent-solliciteur. M. C.-A. DUGAS, 49 Franklin, de Nashua, est notre agent en remplacement de M. J.-B. Caron.

Le "Soleil", Ltée.

Neues d'argent de M. et Mme Isaac Plamondon

Loretteville, (D.N.C.).—Dimanche soir, le 24 septembre, on célébrait avec éclat les noces d'argent de M. Isaac Plamondon, employé au C.N.R., et de Mme Plamondon, née Alexina Matte. La réunion eut lieu à la résidence des jubilaires et les parents et amis intimes s'étaient fait un devoir d'être présents.

A l'issue des jubilaires, l'intérieur de la maison avait été décoré avec goût par les organisateurs. Une adresse très bien composée fut lue par un des fils des héros de la fête M. Lucien Plamondon. Une gerbe de fleurs et des cadeaux, consistant en un set à thé en argent, une verrerie et une bourse furent présentés à M. et Mme Plamondon.

M. Plamondon remercia, tant en son nom qu'en celui de son épouse, ses parents et amis. Un banquet fut ensuite servi et à la table d'honneur prirent place les héros de la fête et leurs onze enfants. M. E.-Alex. Martel présidait le banquet et présenta les différents orateurs. Les santés suivantes furent présentées: "Le Roi et le Pape", M. Emile Côté; "La Mère et la Province", M. Louis Plamondon; "Les jubilaires", M. Louis Chantal, rép. par le jubilaire; "La famille Plamondon", H. Adj. Côté; "La famille Matte", M. Art. Matte; "Les invités", M. Cyr. Plamondon; "Les invités", M. Jean-Charles Dufresne; "Les organisateurs", M. Robert Durand; "Les jeunes", M. Maurice Gagnon; "Le président", M. Antonio Renaud.

Après le banquet, il y eut chant et musique et ce n'est que très tard que tous se sont retirés, emportant un heureux souvenir de cette fête et se promettant bien de revenir dans 25 ans, pour fêter les noces d'or de M. et Mme Plamondon.

Parmi les nombreuses personnes présentes à cette agréable réunion, on remarquait: les enfants: Jeanne, Gabrielle, Germaine, Antoinette, Thérèse, Lucienne, Cyrille, Lucien, Henri, Maurice et Edouard; autres parents: Mme veuve Olivier Plamondon, MM. et Mmes Adjutor Côté, Sylvio Roy, Charles Vézina, Charles Breton, Joseph Plamondon, Arthur Plamondon, Jean Plamondon, Eugène St-Pierre, Alphonse Canveney, Denis Canveney, Arthur Matte, Jos. Matte, Emile Côté, Eugène Bertrand, Toussaint Bertrand, Alphonse Jean, Louis Boutet, Louis Chantal, E.-Alex. Martel, Antonin Falardeau, Mme Jos. Lavalley, Mme veuve L.-P. Pleau, Mme veuve Frs Duchesneau, MM. et Mmes Léo Dufresne, Oscar Thivierge, Mlle Marguerite Côté, Camille Matte, Antoinette Plamondon, Rébecca Plamondon, Marie-Laure Martel, Berthe Martel, Marie Jos. Lavalley, Jeanette Durand, Claire Durand, Yvette Vincent, Pauline Bastien, Louise Bastien, Linette Bastien, Juliette Belleau, Valérie Gagnon, Gabrielle Moisan, Jeanne Villeneuve, Marguerite Ploin, Marie-Laure Savard, Madeleine Savard, Carmelle Renaud, Solange Renaud, Dolly Burns, Jeanne Linteau, Réjeanne Bastien, Ruth Bastien, MM. Arthur Roy, Gérard Côté, Majella Plamondon, Louis Plamondon, Maurice Gagnon, Paul

Villeneuve, Robert Durand, Lauréat Robitaille, Léopold Savard, André Falardeau, Jean-Paul Laine, Walger Picard, Paul Vincent, Raymond Vincent, Raymond Sanfagon, Philippe Pageau, Antonio Renaud, Eugène Drolet, Georges Egan, Antonio Savard.

"Le Soleil" offre ses sincères félicitations et ses meilleurs vœux à M. et Mme Plamondon.

Obsèques de M. L.-P. Légaré

Dimanche le 3 septembre, M. le curé annonçait une collecte à domicile au profit de la Crèche. Un groupe de dames fut désignée pour faire cette collecte, laquelle dépassa toutes les espérances. Des marchandises de toutes sortes furent données en grand nombre et aussi une jolie somme d'argent. Le tout sera reçu avec plaisir et surtout mis à profit à la crèche.

Le levé du corps fut fait par M. l'abbé Darveau, curé de la paroisse, qui chanta aussi le service.

Le drapage était porté par M. Emile Savard et les colporteurs par MM. André Légaré, Edouard Langlois et Amédée Daigle.

Le deuil était conduit par son père M. Pierre Légaré, ses frères: René, Charles-Auguste et Albert Légaré; ses sœurs: Bernadette, Rachelle, Antoinette et Jeanette; son grand-père, M. Pierre Bédard; ses oncles: MM. Albert et Ernest Légaré, Ernest Côté, Louis et France Beaumont, Arsène Légaré, Désiré Beaumont, maire, Jean-Baptiste Bédard, Joseph Légaré, Uldéric Hébert; ses cousins: Odilon Beaumont, Jean Côté, Georges et Gustave Légaré, Roger Beaumont, Jean-Baptiste, Jules, Léger et Maurice Beaumont, Hector Boivin, Philippe Rochette, Ernest et Omer Trudel, Jean Drolet, Joseph Duchesneau.

Parmi les assistants on remarquait: MM. Alfred Daigle, Léon Beaumont, Léopold Beaumont, Joseph Bédard, veuve Louis Beaumont, Edmond Rousseau, Joseph Lorette, Alphonse et Ambroise Lorette, Joseph Daigle, Mme veuve Martine Légaré, Mlle Gaudiosse, Joseph, Omer et Emile Daigle, Pierre Daigle, Jules Daigle, Joseph Vallières, Michel Cardinal, Joseph Morasse, M. Jean Boivin, Mme veuve Joseph Morasse, Edouard Daigle, Raphaël Jean et Odilon Morasse, Alexandre Daigle, Napoléon Morand, Alfred Boivin, Charles Villeneuve, Omer et Jeanne Daigle, Joseph, Charles et Gustave Julien, Joseph, Paul et Gérard Savard, Emile Daigle, Antoine Daigle, Zoel Hamel, Félix Bourget, Arthur et Gérard Langlais, Joseph, Jean Daigle, Omer et Albert Daigle, Joseph Daigle, Johnny Légaré, Joseph Savard, Pierre Daigle, Odilon Rochette, Arthur J. Hamel, Joseph Rochette, Alexandre Pettitère, Uldéric Boivin, Gaudiosse Daigle, Alfred et Jules Légaré, Auguste Beupré, Joseph et Jean Genest, Octave et Alexandre Boivin, François Milhomme, Phylème et Gérard Légaré, Marcel Lavergne, Joseph Proteau, Lauréat Beaulieu, Joseph Paquet, Jules Huot, Gérard Brousseau et une foule d'autres dont les noms nous échappent.

Les chants étaient MM. Alphonse Savard, Alfred Vallières et Gérard Daigle. Mlle Bernadette Savard touchait l'orgue.

Le défunt laisse pour pleurer sa

Saint-Flavien

Diplômes

Mlle M.-Anna Faucher, étudiante au couvent de notre paroisse, Georgienne Auger et Gratia Côté, du couvent de Ste-Croix, Véronique Desrochers, de l'école du Sacré-Cœur de St-Damien et M. Maurice Faucher, de cette paroisse, ont obtenu du Bureau Central des Examinateurs, leur brevet d'enseignement.

Sincères félicitations.

Collecte pour la Crèche

Dimanche le 3 septembre, M. le curé annonçait une collecte à domicile au profit de la Crèche. Un groupe de dames fut désignée pour faire cette collecte, laquelle dépassa toutes les espérances. Des marchandises de toutes sortes furent données en grand nombre et aussi une jolie somme d'argent. Le tout sera reçu avec plaisir et surtout mis à profit à la crèche.

Ouverture des classes

Les classes de la paroisse sont ouvertes depuis le 4 septembre et les élèves ont repris leurs études après d'heureuses vacances. Jeunes filles, pensionnaires dans différents couvents, séminaristes et collégiens sont entrés les jours suivants.

A l'école Normale de Québec, Mlle Eméria Desrochers, Blanche et Yvette Marcotte.

Au couvent de Ste-Croix: Mlle Jeanne D'Arcy Morier.

A l'école Normale de Nicolet: Mlle Cécile Moffet.

A l'école Normale de Mont-Laurier: Mlle Irène Desrochers.

Au couvent des SS. Grises de Montréal: Mlle Madeleine Lemay.

Au couvent de Ste-Famille, L.-O.: Mlle Jeannette Morin.

A l'Université de Québec: M. Armand Paquet.

A l'Université des Trois-Rivières: M. Fernand Turmel.

Au séminaire de Québec: MM. Léo et Roméo Daigle.

Au collège de Lévis: MM. Arthur Gingras, Donat-Paul Demers, Benoît et Grégoire Labrecque.

Au collège de Ste-Croix: MM. Roland Paquet, W. Laroche et J. Lapointe.

Au collège d'Arthabaska: M. Roland Legendre et Maurice Lemay.

A l'école du Sacré-Cœur de St-Damien: M. Julien et Mlle Cécile Desrochers.

A tous nous souhaitons beaucoup de succès.

Incendie

Dernièrement, la buanderie, maison et grange appartenant à M. Denis Paquet ont été complètement détruites. Le feu commença à la grange, laquelle se trouvait entre la buanderie et la maison, le feu se communiqua à ces deux bâtisses et les efforts tentés pour les sauver furent inutiles; on ignore la cause de l'incendie. Les assurances couvriront une partie de la perte éprouvée par ce jeune buandier.

Exposition

L'exposition organisée par le Cercle des Fermiers ont lieu le 13 courant et remporta comme par le passé un brillant succès. Les nombreux exposants furent jugés le 12 après-midi; environ 160 prix ont été décernés aux heureux gagnants. La journée du

perle, son père et sa belle-mère, son grand-père, M. Pierre Bédard, ses frères: René, Charles-Auguste, Albert, Maurice et Jean-Paul; ses sœurs: Bernadette, Rachelle, Antoinette et Jeannette et Pauline.

A la famille éplorée, "Le Soleil" offre ses plus sincères sympathies.

13 fut réhaussée par la présence de l'honorable J.-N. Francœur, ministre des Travaux Publics et de M. J.-A. Verville, député au fédéral, lesquels ont visité les exhibits de l'exposition en compagnie de M. Emile Desrochers, directeur, Mme Emile Desrochers, présidente et Mme Eug. Péro, secrétaire du cercle, après un dîner servi chez cette dernière.

A 2 heures, il y eut discours par M. le notaire Verville, l'honorable J.-N. Francœur, MM. E. Roy, agronome, A. Beauchêne, apiculteur et N. Demers, préfet du comté, présentés par M. Joseph Martel, maire de la paroisse.

Divers

M. l'abbé R. Nadeau, du séminaire de St-Victor et le révérend Frère Magloire, des Frères des Ecoles Chrétiennes, de passage au presbytère.

M. le vicaire a passé quelques jours dans sa famille, à St-Jean-Port-Joli.

Mme J. Couturier, de St-Romuald; M. et Mme Alphonse Côté, de New-Bedford; M. et Mme H. Laure, de Fitchburg; Mlle Véronique Côté, de Québec, chez M. Alphonse Côté; Mlle Agnès et Léontine Charest ont passé quelques jours à Shawinigan-Falls, chez des parents.

Mme Romuald et Mlle Juliette Bergeron ont visité leurs parents, de Ste-Croix.

M. et Mme Joseph Paquet, MM. Armand et Roland Paquet, sont allés à Trois-Rivières et St-Louis de France.

M. et Mme Philémon Simonneau et leur famille, M. et Mme Pierre Hamel, Mlle Amélie, M. Henri Bibeau, de Central-Falls, M. Pierre Bibeau, de St-Jean d'Irlande et M. Aimé Bibeau, à l'occasion du service anniversaire de M. Louis Bibeau.

M. et Mme Arthur Paquet, de Québec, chez M. Joseph Paquet.

M. et Mme Gaudiosse Morency, M. et Mme Armand Marot, de Pawtucket, chez M. Abdon Côté.

Mme Zéphirin Charest, de Montréal, chez Mme Henri Charest.

Mlle Jeanne et Gabrielle Lavoie, de St-Georges, en visite au presbytère.

M. et Mme Bessell et leur famille, des Trois-Rivières, ont visité M. Eugène Ferland.

M. et Mme Philippe Bernard et leur fille Gabrielle, de Warwick; Mlle Jeanne et Gabrielle Lavoie, de St-Georges, en visite au presbytère.

M. Henri Bernard, de Beloit et Mlle Adam, de Montréal, chez M. D.-U. Bernard.

Mme Aubert Lambert, est allée passer quelques jours à Barton, Vermont.

Mlle Régina Paquet, de St-Agathe, passe une quinzaine chez M. Joseph et Nazaire Paquet.

Mlle Irène Demers, de St-Louis de France, demeure chez M. Joseph Paquet.

—M. P. Couture, de Valleyfield, nouveau comptable à la banque Provinciale, remplace M. Lepage.

Thetford-Mines

Chic mariage

Lundi, le 18 septembre, à 8 heures et demie, en l'église St-Alphonse de Thetford-Mines, décorée pour la circonstance de fougeres et de fleurs d'automne, a été béni le mariage de M. Willie Roy, fils de M. et Mme Omer Roy, de notre ville à Mlle Marguerite Lamonde, fille de M. et Mme Joseph Lamonde, également de cette ville.

La mariée entra, accompagnée de son père, elle portait une chic toilette en crêpe rajah bleu, chapeau et souliers de même teinte, des fourrures de martre de roche, son bouquet se composait de roses et de nœuds.

M. Omer Roy était le témoin de son père, la benédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Francis Lamonde, curé de St-Bernard de Négua, N.-B., et frère de la mariée.

Un magnifique programme musical fut exécuté au cours de la cérémonie. Mlle Cécile Paquet chanta "Noël du Mariage", Mlle Irène Dussault "O Vierge Immaculée", Mlle Fabiola Gagnon "Salve Regina" et le chœur des enfants de Marie "Salut à toi, chère Etoile". Mme J.-P. Lafontaine touchait l'orgue.

Après la cérémonie religieuse, il y eut réception chez M. et Mme Joseph Lamonde, rue d'Auteuil où les salons étaient décorés de fleurs de saison.

Les nouveaux époux sont ensuite partis en auto en voyage de noces à Sherbrooke, Montréal, Rigaud et Ottawa.

A leur retour, M. et Mme W. Roy, résident à 110, rue Lafond.

Aux nouveaux mariés nous offrons nos meilleurs vœux de bonheur.

Parmi les invités qui assistaient à la cérémonie on remarquait: MM. et Mmes Willie Roy, Joseph Lamonde, M. Omer Roy, M. l'abbé François Lamonde, de Négua, N.-B., M. le curé G. Sauvageau, M. et Mme L.-J.-A. Baillargeon, Joseph Lessard, Irène Roy, M. Alphonse Roy, Mlle Gabrielle Corriveau, de Ste-Marie, Beauce; M. et Mme Eugène Lamonde, MM. et Mmes Ludger Lamonde, Joseph Corriveau, de Ste-Marie; M. Delphes Boudreau, E.E.M. de Québec; Mlle Inelda Lamonde, M. Benoît Corriveau, de Ste-Marie; Mlle Clara Blais, Annette Lamonde, Jeanne Lamonde, M. Paul Lamonde, Mlle Cécile Paquet, M. Gérard Lamonde, Mlle Lucienne Blais, M. Léo Grégoire, Mlle Rita Savoie, M. Robert Rousseau, de Robertsonville; Mlle

Rose Cookson, M. Yves Paquet, Mlle Rachel Ainsley, Ernestine Blanchette, Juliette Doyon, M. Léo Payeur, Mlle Roméo Fortier, M. Wilfrid Roberge, Mme Albert Lamonde, M. et Mme Marcel Lemire, M. et Mme Paul-Emile Laguerre, M. J.-A. Patry, de St-Joseph de Beauce; M. Gérard Roy, Mlle Madeleine et Thérèse Roy, Marcelle, Louise et Denis Baillargeon.

Ste-Monique de Nicolet

Divers

M. l'abbé Morvan, de La Visitation, de passage ici récemment.

M. et Mme Lorenzo Cloutier, de Ste-Brigitte, en visite chez M. P. Cloutier.

M. L.-D. Sinotte, de Montréal, passe quelques jours chez son oncle, M. P. Champagne.

Mme J. Provencier, du Cap-de-la-Madeleine, en visite chez M. Jos. Champagne.

M. Al. Foucault, de St-Léonard, de passage ici dernièrement.

Mlle Eméranda Laplante, de Victoriaville, chez sa sœur, Mme Antonin Pinard.

M. et Mme Irène Milot pour affaires aux Trois-Rivières.

M. J. Moreau, Mlle Philomène et Laure Moreau, Madeleine Vachon, des Trois-Rivières, en visite dimanche dernier chez M. I. Milot.

Mme J.-F. Desrochers, de Montréal, passe quelques jours chez M. le Dr A. Desrochers et M. Anr. Desrochers et visite plusieurs amis.

M. et Mme Fabius Jutras, de Drummondville, chez M. A. Jutras, dernièrement.

M. et Mme Phil. Vincent, de Waterloo, passe le dimanche chez M. A. Pinard.

M. l'abbé A. Foucault est allé à St-Léonard rendre visite à sa famille.

Décès

Vendredi dernier est décédé M. J.-B. Beauchemin, après une courte maladie. Il était âgé de 86 ans. Il laisse pour pleurer sa porte cinq garçons: M. l'abbé Jos. Beauchemin, curé à St-Vallier; Omer, docteur, à Calgary; Onésime, Arthur, Hilar, deux frères; St-Jean-Baptiste de Jésus, Sr à l'Assomption de Nicolet et Germaine.

Les funérailles ont eu lieu mercredi, le 20, à 9 h. 39 a.m., à l'église de Ste-Monique.

Omission

Dans le rapport des funérailles de M. Fréchet, paru dans le "Soleil" de samedi soir, nous avons omis bien involontairement les porteurs d'honneur dans les personnes de MM. Jos. Clark, F.-X.-E. Proulx, Mlle Ra-cine, Jos. Boutet, Willie Clark, tous taverniers, et M. Jos. Boutet, échevin.

Chez POLLACK



Maurice Pollack Ltée

Fait un autre pas en avant

Nous Allons Vous Dire

La Chose au Long Demain

Nous Allons Vous Parler..

---d'un Nouveau Magasin

---de Nouveaux Principes

---de Nouvelles Marchandises

---d'un NOUVEAU DEPARTEMENT

---de Nouvelles Idées.

Lisez nos Annonces dans le Soleil demain

M. POLLACK LTÉE

MODES D'AUTOMNE

Démonstration des Corsets

"LADY MAC"

à notre Salon des Corsets

3ème plancher

Demain, Mercredi et Jeudi

les 10, 11 et 12 courant

Mme J. M. MacLagan

Experte corsetière pour les corsets "Lady Mac", sera à la disposition de toutes les dames pour leur donner toute information désirée et les guider dans le choix des corsets convenables à chacune.

Nous sommes les seuls distributeurs autorisés à vendre les corsets "Lady Mac" dans la partie basse de la ville de Québec.

Corsets 3ème plancher

POLLACK

Les Aventures de

'Titi Jean l'AVIATEUR

Par Lynn Young

Les troupes du Major Lebrun ont l'attaque!

Les troupes du Major Lebrun ont l'attaque!

Les troupes du Major Lebrun ont l'attaque!

Les troupes du Major Lebrun ont l'attaque!

Les troupes du Major Lebrun ont l'attaque!

Les troupes du Major Lebrun ont l'attaque!

Les troupes du Major Lebrun ont l'attaque!

Les troupes du Major Lebrun ont l'attaque!

Les troupes du Major Lebrun ont l'attaque!

Les troupes du Major Lebrun ont l'attaque!

Les troupes du Major Lebrun ont l'attaque!

Les troupes du Major Lebrun ont l'attaque!

Les troupes du Major Lebrun ont l'attaque!

Les troupes du Major Lebrun ont l'attaque!

Les troupes du Major Lebrun ont l'attaque!

Les troupes du Major Lebrun ont l'attaque!

Les troupes du Major Lebrun ont l'attaque!

Chez POLLACK



OUVERTURE d'Automne 1933

Au Département des CHAUSSURES

Pour Dames et Messieurs

Nous avons le plaisir de présenter au public de Québec et du District, le plus bel assortiment de chaussures pour l'automne et l'hiver que l'on puisse désirer. Les grands fabricants de chaussures ont bien voulu coopérer avec nous afin de rendre cette ouverture aussi intéressante que possible.

Section des Dames

Les Famedes Souliers "Albee", "J. & T. Bell" et autres bonnes marques sont à l'étalage. Souliers pour toilette du soir, pour l'après-midi ou pour la sortie.

STYLES

LE CHAMPIONNAT AUX NEW-YORK GIANTS

Ne concédant qu'une seule victoire aux Senators de Washington, les équi-piers de Bill Terry ont enregistré un quatrième succès avec un score de 4 à 3 samedi pour enlever la série aux champions de l'Amérique — Mel Ott qui avait frappé le premier circuit de la saison en frappa aussi le dernier qui donna lieu à une vive discussion.

UNE VICTOIRE DECISIVE

Washington, (P.A.) — Le championnat du monde de baseball est passé aux mains des Giants de New-York, samedi après-midi après que ces derniers eurent livré un autre long duel de dix manches aux Senators de Washington pour remporter une quatrième victoire avec un score de 4 à 3.

Les Senators avaient perdu une autre partie contestée vendredi aux mains de Carl Hubbell, vainqueur dans deux parties. Ils livrèrent une autre lutte contestée samedi devant la plus grosse foule qui ait envahi le Stadium Griffith: exactement 28,454 amateurs payèrent leur entrée.

Il s'agit d'un autre long duel de dix manches. C'était la seconde fois consécutive que Crowder devait piler bagage devant les feux de l'ennemi. Ils se rallièrent très brillamment dans la deuxième moitié de la sixième manche pour expulser Schumacher du monticule et égaliser les chances sur un magnifique circuit de Fred Schulte, alors que Heinie Manush et Joe Cronin étaient sur les buts.

Un circuit de Ott à la dixième manche allait cependant enlever tout espoir aux Senators en terminant la série brusquement.

Ce quatre-vingt termina aussi un duel de lanceurs de "relève" entre Adolfo Luque et Jack Russell et donna un quatrième triomphe aux Giants par le score de quatre à trois. Ce pointage ne fut pas affiché au tableau immédiatement; il fallut d'abord que la décision d'un arbitre fut renversée et qu'une protestation ait été faite d'abord par les Giants et ensuite par les Senators.

L'arbitre Charles Pfliman, de la Ligue Nationale, déclara en premier que le coup de Ott n'était qu'un deuxième d'après les règlements du terrain, parce que Fred Schulte, champion-courrier des Senators, plongea au milieu des spectateurs pour attrapper la balle et tomba ensuite après s'être frappé à la clôture; il avait pu cependant toucher au boulet du bout de son gant.

Pendant le premier débat suscité par les Giants, Ott demeura près du deuxième-but. Pfliman renversa sa décision déclarant que Ott avait bien frappé un circuit. Il avait auparavant consulté ses deux collègues de la Ligue Américaine, Emmett Ormsby et George Moriarty, et l'arbitre en chef, Charles Moran.

Tous les quatre furent d'accord pour rendre ce verdict d'après le règlement qui veut qu'une balle qui touche le gant ou le corps d'un joueur sur le terrain du jeu soit bonne pour un circuit s'il y a lieu. Ce coup n'eût été qu'un deuxième d'après les règlements du terrain à la condition toutefois qu'il se fut rendu dans l'estra-de sur un bond mais la balle avait passé au-dessus de la tête de Schulte, alors que ce dernier tentait de l'attrapper.

Ce nouvel incident eut pour effet d'échauffer la bile des Senators qui se souvenaient encore de leur discussion avec l'arbitre Moran, vendredi, alors que Heinie Manush se fit expulser du terrain. Ils commencèrent ensuite à discuter mais ils durent se rendre encore à la raison et virent ainsi leur dernier espoir s'envoler.

A partir de la sixième manche alors que les Senators égalisèrent les trois points des Giants, on assista à un vil duel de lanceurs entre Adolfo Luque, faisant sa première apparition dans les séries mondiales depuis 1919 alors qu'il jouait pour les Reds de Cincinnati, et Russell.

Russell tint les Giants en échec durant les 8e, 9e manches et il avait retiré deux hommes à la 10e quand Ott se présenta au marbre pour la 5e fois et dernière fois. "Little Mel" n'avait pu cogner une seule fois en lieu sûr depuis le début de la partie. Il s'était d'abord fait retirer au bâton deux fois par Crowder et avait ensuite frappé deux "fils". Manush, il avait déjà deux "strikes" quand il fit rencontrer son bâton avec une balle haute, l'une de ses positions favorites.

D'habitude, Ott frappe dans la droite, mais cette fois il expédia la balle loin dans le centre-gauche. Schulte et Manush se trouvant en ce moment en dehors du parcours de la balle, étant le plus proche, Schulte se précipita mais il ne put faire mieux qu'deffleurer la balle avec son gant avant de la suivre dans l'estra-de; c'était un effort désespéré mais combien courageux.

Les Senators, ayant été frustrés de retirés, firent un grand effort pour éviter la défaite quand vint leur tour au bâton. Le gérant Joe Cronin, qui était parvenu à retrouver son œil et son aplomb au marbre pour la première fois depuis le début de la série, cogna son troisième coup sûr après que Goslin et Manush se furent fait retirer. Le dangereux Schulte fut passé intentionnellement et Kerr fut appelé à courir à sa place. Joe Kuhel se fit ensuite retirer au bâton pour terminer le ralliement.

La partie de samedi produisit une belle exhibition par le lanceur local, le vétéran à la terrible courbe qui tint les Senators en échec depuis la sixième manche après que ces derniers eurent frappé cinq fois en lieu sûr sur les balles de Schumacher. Il sut les limiter à deux "hits" durant les quatre dernières manches. Le vieux "Doflo", qui joue dans les ligues majeures depuis plus de dix-huit ans, renouvela l'exploit de Hubbell au cours de la première partie en retirant trois Senators au bâton à la septième reprise, Russell, Myer et Goslin. Il donna ainsi une nouvelle preuve de la force extraordinaire des Giants dans le département des lanceurs.

C'était là le premier triomphe de Luque dans les séries mondiales. Il ne lança que durant cinq manches durant la campagne de 1919. Il passa de Brooklyn aux Giants l'an dernier et brilla beaucoup depuis comme lanceur de relève.

C'était la dixième série mondiale des Giants, la quatrième fois qu'ils se rendent au titre et la première

depuis que le fameux McGraw les conduisit au triomphe contre les Yankees en 1922. C'est de plus la victoire la plus décisive depuis ce temps et la quatrième fois depuis onze ans qu'un club de la Ligue Nationale dispose de ses rivaux de la Ligue Américaine.

Voici le détail manche par manche.

1ère MANCHE

GIANTS AU BATON

MOORE. — Frappe la 1ère balle derrière Bluege pour un simple.

CRITZ. — Frappe un fly à Goslin.

TERRY. — Frappe un simple au centre et Moore va au 2e.

OTT. — Ball, en dehors. Foul strike 1, dans la Press Box. Foul strike 2, à terre. Foul, ligne du 3e but. Ball 2, haute. Sewell va parler à Crowder. Foul derrière le marbre. Ott, retiré.

DAVIS. — Frappe un grounder à Cronin et Terry est forcé au 2e. Cronin à Myer.

0 point, 2 hits, 4 erreurs, 2 laissés sur les buts.

SENATORS AU BATON

MYER. — Ball, en dehors. Ball 2, en dehors. Strike appelée. Strike 2, appelée. Myer frappe un fly à Moore.

MOSLIN. — Frappe derrière Ryan pour un simple.

MANUSH. — Schumacher lance au 1er. Ball 1, basse. Ball 2, Ball 3, en dehors. Strike 1, appelée. Manush frappe à Jackson et Goslin est doublé, Jackson à Terry.

0 point; 1 hit; 0 erreur; personne sur les buts.

2e MANCHE

GIANTS AU BATON

JACKSON. — Frappe la 1ère balle à gauche pour un simple.

MANCOSO. — Ball 1, basse. Strike 1, prise. Strike 2, prise. Ball 2, en dehors. Foul 2, à terre. Ball 3, basse. Crowder lance au 1er pour s'exercer. Foul derrière le marbre. Foul dans le grillage. Mancuso prend le 2e sur balles.

RYAN. — Ball 1. Ryan frappe un bunt à Crowder qui lance à Myer pour retirer au 1er. Jackson avance au 3e et Mancuso au second sur la sacrifice.

SCHUMACHER. — Foul strike 1. Strike 2, prise. Jackson et Mancuso se retirent sur un simple de Schumacher au-dessus du second but. Schulte n'avait de chance de retirer personne au marbre.

MOORE. — Frappe à Goslin.

CRITZ. — Foul strike 1, derrière le marbre. Ball 1, en dehors. Critz frappe un fly à Goslin qui court pour la prise.

2 points; 2 hits; 0 erreur; 1 laissés sur les buts.

SENATORS AU BATON

CRONIN. — Retiré sur un fly à Ott qui court pour saisir la balle derrière le 2e but.

SCHULTE. — Strike 1, appelée. Ball 1, haute. Ball 2, en dehors. Schulte retiré sur un grounder.

KUHEL. — Strike 1, appelée. Kuhel frappe à More.

0 point; 0 hit; 0 erreur; personne sur les buts.

3e MANCHE

GIANTS AU BATON

TERRY. — Strike 1, appelée. Strike 2, appelée. Terry frappe un simple à droite. Foul strike 1, appelée. Strike 2, prise. Le bâton échappe aux mains de Ott. Ott retiré pour la seconde fois de suite sur strike en essayant une curve.

DAVIS. — Ball 1 en dedans. Strike 1, appelée. Davis frappe un court fly à Cronin qui se retire dans le champ gauche pour la prise.

JACKSON. — Ball 1 en dehors. Foul strike 1 derrière le marbre. Foul strike 2 dans le grillage. Jackson retiré en essayant une troisième strike.

0 point; 1 hit; 0 erreur. Un laissé sur les buts.

SENATORS AU BATON

SCHULTE. — Strike 1, appelée. Ball 1, haute. Strike 2, prise sur une balle rapide. Schulte frappe à Jackson.

KUHEL. — Ball 1, basse. Kuhel frappe un simple à gauche. Schulte arrêtant au second.

BLUEGE. — Les Giants vont parler à Schumacher au centre du losange. Strike 1, appelée. Ball 1, en dehors. Strike 2, appelée. Bluege retiré sur un bunt foul. Le jeu est enregistré comme un strike out et le put out est crédité à Mancuso.

SEWELL. — Retiré sur un liner à Moore.

4e MANCHE

GIANTS AU BATON

MANCOSO. — Ball 1 haute. Ball 2 haute et en dehors. Strike 1 appelée. Strike 2 prise. Le bâton échappe à Ryan et se retire au premier.

CROWDER. — Foul Strike 1. Ball 1 basse. Crowder retiré de la même manière sur un grounder par Ryan à Terry.

0 point; 0 hit; 0 erreur. Personne sur les buts.

SCHUMACHER contrôle apparemment à la perfection sa sinker ball. Les adversaires l'attrapent presque continuellement par dessus.

SENATORS AU BATON

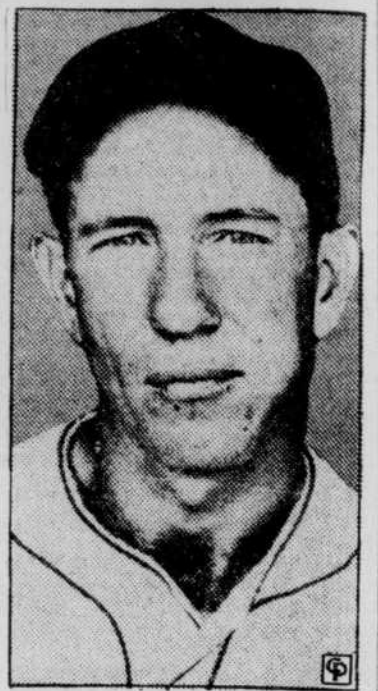
MYER. — Strike 1, appelée. Strike 2, prise. Ball 1, en dedans. Ball 2, en dehors. Myer frappe un petit coup en avant du marbre et est retiré au premier, Mancuso à Terry.

GOSLIN. — Ball 1, en dehors. Foul strike 1, dans le grillage. Ball 2, en dehors. Foul strike 2, derrière le marbre. Ball 3, en dehors. Goslin prend son but sur balles.

MANUSH. — Strike 1, appelée. Manush frappe un grounder à Jackson



JOHN-LOUIS VERGEZ, troisième but des Giants, ne jouera probablement pas dans la série mondiale avant d'être victime d'une attaque d'appendicite il y a quelques semaines. L'opération qu'il subit, bien que réussie, ne lui permettra pas de revenir sur le losange cette saison, semble-t-il.



WATSON WILLIAM CLARK, le lanceur gaucher qui sur la fin de la saison a commencé à justifier l'achat des Giants qui le prirent au Brooklyn, est né à St-Joseph, La., le 16 mai 1894.



ADOLFO LUQUE, vétéran lanceur droitier, des New-York Giants, est le plus vieux membre de l'équipe. Il est né à la Havane, Cuba, le 4 août 1890. Le cubain se distinguait par des équipes locales en 1911.

Clark commença sa carrière avec le Peoria, Ill., Three-I League en 1924. Le Cleveland se le procura dans la même saison mais le laissa aller à San Antonio, de la Texas League, en 1926. Les deux saisons suivantes il joua avec le Terrell, Tex., et le Ogden, Utah.

Tard en 1928 on le retrouva avec le Oakland, de la ligue de la Côte du Pacifique. Il fut vendu aux Giants en 1930 et fut un régulier jusqu'à son opération.

Vergez est un droitier, mesure cinq pieds et neuf pouces et pèse 170 livres.

Clark devint un vainqueur pour les Terriers et fut acheté par le Brooklyn en 1927. Il resta avec les Dodgers jusqu'à cette année, alors qu'il vint aux Giants avec Lefty O'Doul, dans l'échange Sam Leslie.

Clark frappe à gauche, mesure six pieds un pouce et demi et pèse 170 livres.

En 1912, il joua pour le Long Branch, N. J., de la ligue New-York-New-Jersey. Après cette année les Boston Braves en firent l'acquisition et l'envoyèrent sous option au Jersey City et au Toronto de la ligue Internationale, puis l'envoyèrent avec sa release au Louisville, de l'Association Américaine.

Le Cincinnati s'empara de Luque en 1918 et durant les 12 années qui suivirent il lança pour le Ohio City, sa meilleure saison étant enregistrée en 1923, alors qu'il gagna 27 parties. Le Brooklyn s'assura alors ses services à la place du lanceur Douglas McWeeney en 1930 et lui donna sa release en 1931. C'est alors qu'il passa aux Giants. Cette année il a été très utile comme substitut.

Luque mesure cinq pieds et dix pouces et pèse 172 livres.

LA SERIE MONDIALE

	(Par la Presse Associée)	G.	P.	Pet
Moyennes :				
New-York		4	1	.800
Washington		1	4	.200
1ère partie :				
New-York		4	10	2
Washington		2	5	0
Deuxième partie :				
New-York		6	10	0
Washington		1	5	0
Schumacher et Mancuso; Crowder, Thomas, McColl et Sewell.				
Troisième partie :				
Washington		4	9	1
New-York		0	5	0
Whitehill et Sewell; Fitzsimmons, Bell et Mancuso.				
Quatrième partie :				
New-York		2	11	1
Washington		1	8	0
Hubell et Mancuso; Weaver, Russell et Sewell.				
Cinquième partie :				
Washington		4	11	1
New-York		3	14	0
Schumacher, Luque et Mancuso; Crowder, Russell et Sewell.				
La recettes de la 5ième partie :				
Assistance : 28,454.				
Recettes nettes : \$121,197.				
Part des aviseurs : \$18,179.35.				
Part de chaque club : \$25,734.36.				
Part de chaque ligue : \$25,734.36.				
Totaux : — Assistance : 164,076.				
Recettes nettes : \$679,365.				
Part des aviseurs : \$101,904.75.				
Part des joueurs : \$284,665.68.				
Part de chaque club : \$73,198.64.				
Part de chaque ligue : \$73,198.64.				

et Goslin est forcé au second, Jackson à Critz. Mais Manush bat le lanceur au premier.

CRONIN. — Ball 1, basse. Cronin retiré sur foul à Mancuso.

0 point; 0 hit; 0 erreur; 1 laissé sur les buts.

5e MANCHE

GIANTS AU BATON

CRITZ. — Frappe un fly à Goslin qui court pour saisir la balle dans le centre.

TERRY. — Strike 1, appelée. Ball 1, en dedans. Ball 2, en dedans. Foul strike 2, derrière le marbre. Terry frappe un liner à Bluege.

OTT. — Ball 1, en dehors. Ott frappe un fly à Manush.

0 point; 0 hit; 0 erreur; personne sur les buts.

SENATORS AU BATON

SCHULTE. — Strike 1, appelée. Ball 1, haute. Strike 2, prise sur une balle rapide. Schulte frappe à Jackson.

KUHEL. — Ball 1, basse. Kuhel frappe un simple à gauche. Schulte arrêtant au second.

BLUEGE. — Les Giants vont parler à Schumacher au centre du losange. Strike 1, appelée. Ball 1, en dehors. Strike 2, appelée. Bluege retiré sur un bunt foul. Le jeu est enregistré comme un strike out et le put out est crédité à Mancuso.

SEWELL. — Retiré sur un liner à Moore.

CROWDER. — Ball 1, basse. Man-

cuso ne réussit pas à tenir la balle et Schulte court au troisième. C'est un wild pitch pour Schumacher. Ball 2, en dehors. Kuhel est encore au premier. Strike 1, appelée. Crowder proteste la décision de Moran. Crowder frappe un grounder à Ryan et est retiré au premier.

0 point; 2 hits; 0 erreur; deux laissés sur les buts.

6e MANCHE

GIANTS AU BATON

DAVIS. — Ball 1, en dedans. Foul strike 1, au-dessus de la boîte des journalistes. Davis frappe un hit en bas de la ligne du foul du troisième but pour un double.

JACKSON. — Foul strike 1. Jackson fait un bunt et la balle roule en dehors de la ligne du troisième but. Jackson frappe un bunt et est retiré Bluege à Kuhel, envoyant Davis au troisième sur la sacrifice.

MANCOSO. — Foul strike 1, dans le carré du coach du troisième but. Mancuso frappe un long hit dans le centre gauche pour un double faisant presque la balle avec son gant, mais ne peut la tenir. Crowder est retiré de la boîte.

JACK RUSSELL est appelé à le remplacer, c'est un droitier.

RYAN. — Strike 1, appelée. Strike 2, prise. Ryan retiré sur la troisième strike.

SCHUMACHER. — Strike 1, appelée. Strike 2, prise. Ball 1, en dehors. Schumacher retiré en essayant une

curve.

0 point; 5 hits; 1 erreur; 2 laissés sur les buts.

7e MANCHE

GIANTS AU BATON

MOORE. — Strike 1, prise. Ball 1, en dedans. Moore retiré sur un grounder, Russell à Kuhel.

CRITZ. — Strike 1, appelée. Critz frappe à Cronin à Kuhel. Les Senators montrent beaucoup d'ardeur.

TERRY. — Strike 1, appelée. Ball 1, basse. Foul strike 2, du côté du champ gauche. Terry frappe un long fly à Schulte dans le centre gauche.

0 point; 2 hits; 0 erreur; 1 laissé sur les buts.

SENATORS AU BATON

BLUEGE. — Strike 1, appelée. Foul strike 2, dans le grillage. Ball 1, bas-

STRAAK SERA OBLIGE DE LUTTER, CERTIFIE LE PROMOTEUR ASSELIN

Montrant à Jos. Asselin de récents articles dans lesquels nous protestions contre la tenue du lutteur Chs Straak chaque fois qu'il vient donner des exhibitions ici en affichant des allures de brute qui vont d'ailleurs à merveille à ce hileux type hollandais, le promoteur Asselin nous a répété par trois fois qu'il avait retenu pour la finale de sa séance de lutte de mercredi la condition bien définie qu'il devait laisser de côté ses attitudes habituelles pour donner de la véritable lutte. Asselin nous a même demandé de spécifier la chose auprès de nos lecteurs pour bien montrer qu'il veut satisfaire les amateurs, nous laissant sur la promesse que Chas Straak sera obligé de lutter mercredi soir.

Charlie Straak luttera autrement qu'à coups de pieds et à coups de poings, ce sera du nouveau lutteur pour lui que pour les spectateurs, car depuis que le promoteur nous a présentée à une chute ou un heurt ne nous montrant pas de géant sous des dehors très sympathiques et on nous parle d'un certain chavir qui l'aurait provoqué dans l'arène d'une ville pas très éloignée de Québec et sur laquelle la police serait montée, prétendant, pour assommer le gros Clinkstock ce qui serait la seule manière de lui faire entendre raison. Ça s'annonce bien pour Delamare!

Pour ce qui concerne Sander Szabo qui a été désigné comme son adversaire dans la finale de deux dans trois à finir, c'est un athlète qui n'est pas nécessaire de voir souvent pour deviner en lui tout de suite un lutteur de première valeur. Ses invitations à figurer avec les meilleurs athlètes de l'heure présente le montrent d'ailleurs sous un jour des plus favorables et aux rares occasions que nous avons eues de le voir il nous a donné de parfaites exhibitions. Asselin le fit figurer une fois dans une brève préliminaire à la fin du mois d'août et c'était été la meilleure attraction de la soirée. Une chose dont on peut être certain c'est que si Straak manque à sa promesse il est de taille à le rappeler à l'ordre.

Des nouvelles récentes recueillies sur Jim Clinkstock qui sera l'adversaire de Delamare dans la semi-finale limitée à une chute ou un heurt ne nous montrent pas de géant sous des dehors très sympathiques et on nous parle d'un certain chavir qui l'aurait provoqué dans l'arène d'une ville pas très éloignée de Québec et sur laquelle la police serait montée, prétendant, pour assommer le gros Clinkstock ce qui serait la seule manière de lui faire entendre raison. Ça s'annonce bien pour Delamare!

0 point; 0 hit; 0 erreur.

SENATORS AU BATON

RUSSELL. — Foul strike 1, derrière le marbre. Foul strike 2, Russell essaye de bunter, mais la balle retourne dans le grillage. Russell retiré en essayant la balle.

MYER. — Strike 1, appelée. Ball 1, basse et en dehors. Strike 2, prise. Ball 2, en dedans. Foul à terre. Ball 3, en dedans. Foul derrière le marbre. Myer retiré sur une troisième strike appelée.

GOSLIN. — Strike 1, prise. Ball 1, basse. Strike 2, prise. Ball 2, en dehors. Goslin retiré sur une strike prise. C'est la seconde fois dans la série que les Senators se font retirer trois hommes consécutivement.

0 point; 0 hit; 0 erreur; personne laissée sur les buts.

8e MANCHE

GIANTS AU BATON

OTT. — Ball 1, en dehors. Ball 2, basse. Strike 1, appelée. Ball 3, en dehors. Ott frappe un fly à Manush.

DAVIS. — Ball 1, basse. Strike 1, appelée. Foul strike 2. Davis frappe un simple dans le centre gauche pour le premier hit contre Russell.

JACKSON. — Russell lance au premier. Foul strike 1, derrière le marbre. Foul strike 2, prise. Foul derrière le marbre. Russell lance au premier. Jackson frappe un grounder à Cronin qui saut sur le second but pour arrêter la balle et lance au premier pour compléter un double-jeu.

0 point; 1 hit; 0 erreur; personne sur les buts.

SENATORS AU BATON

MANUSH. — Strike 1, appelée. Lutte demande une autre balle. Manush retiré sur un grounder, Jackson à Terry.

CRONIN. — Strike 1, appelée. Strike 2, prise. Ball 1, basse. Ball 2, en dedans. Cronin retiré sur un grounder, Jackson à Terry.

BLUEGE. — Strike 1, appelée. Ball 1, en dedans. Bluege frappe un grounder à Jackson qui fait un arrêt sensationnel en tombant à terre, mais il fait un pauvre lancer à Terry. Bluege est au premier et Kuhel attend la décision de Moran. Crowder proteste la décision de Moran. Crowder frappe un grounder à Ryan et est retiré au premier.

0 point; 2 hits; 0 erreur; deux laissés sur les buts.

9e MANCHE

GIANTS AU BATON

MANCOSO. — Retiré sur un "pop" à Myer.

RYAN. — Strike 1, prise. Ball 1, en dehors. Strike 2, appelée. Foul fly qui échappe à Goslin. C'est un simple pour Ryan.

LUQUE. — Strike 1, appelée. Luque frappe un simple au-dessus du 2e but.

MOORE. — Strike 1, contre la loge des journalistes. Strike 2, prise. Foul. Moore retiré sur une strike prise.

0 point; 2 hits; 0 erreur; 1 laissé sur les buts.

SENATORS AU BATON

IMMEUBLES

C.-E. MIGNER
785 ST-VALENTIN, 161, 8358, résidence 2-3506.
PROPRIÉTÉS à vendre, à échanger.
AUSI TERRES et terrain dans différentes localités.
4001-615-1007

E. BROUSSEAU
SALON DE BARBIER établi depuis 12 ans, dans belle partie de la ville avec logement de 3 chambres, cuisine, salle de bain, etc. Prix d'occasion 12,400.
TERRE - Située à la Petite Lorette, 9 milles de Québec, 3 milles de l'église, 50 arpents en culture, maison grange, écurie en très bon état. Prix d'occasion 12,400.
ST-JEAN-BAPTISTE - Magnifique maison, 3 logements, plus magasin établi depuis plusieurs années, coin de rue. Prix d'occasion 12,400.
ARGENT A PRETER, sur 1ère hypothèque, 50% de la valeur de la propriété. S'adresser à E. Brousseau, 38 St-Jean, tél. 2-5768.
7001-615-1007

DAMASE BELANGER
QUELQUES GRANDS TERRAINS de suite 30 x 50, à vendre, la plus commerciale de Limoilou, prix modérés, largeur avantageuse pour escalier en dedans, 424, 426, 428, 430, 432, 434, 436, 438, 440, 442, 444, 446, 448, 450, 452, 454, 456, 458, 460, 462, 464, 466, 468, 470, 472, 474, 476, 478, 480, 482, 484, 486, 488, 490, 492, 494, 496, 498, 500, 502, 504, 506, 508, 510, 512, 514, 516, 518, 520, 522, 524, 526, 528, 530, 532, 534, 536, 538, 540, 542, 544, 546, 548, 550, 552, 554, 556, 558, 560, 562, 564, 566, 568, 570, 572, 574, 576, 578, 580, 582, 584, 586, 588, 590, 592, 594, 596, 598, 600, 602, 604, 606, 608, 610, 612, 614, 616, 618, 620, 622, 624, 626, 628, 630, 632, 634, 636, 638, 640, 642, 644, 646, 648, 650, 652, 654, 656, 658, 660, 662, 664, 666, 668, 670, 672, 674, 676, 678, 680, 682, 684, 686, 688, 690, 692, 694, 696, 698, 700, 702, 704, 706, 708, 710, 712, 714, 716, 718, 720, 722, 724, 726, 728, 730, 732, 734, 736, 738, 740, 742, 744, 746, 748, 750, 752, 754, 756, 758, 760, 762, 764, 766, 768, 770, 772, 774, 776, 778, 780, 782, 784, 786, 788, 790, 792, 794, 796, 798, 800, 802, 804, 806, 808, 810, 812, 814, 816, 818, 820, 822, 824, 826, 828, 830, 832, 834, 836, 838, 840, 842, 844, 846, 848, 850, 852, 854, 856, 858, 860, 862, 864, 866, 868, 870, 872, 874, 876, 878, 880, 882, 884, 886, 888, 890, 892, 894, 896, 898, 900, 902, 904, 906, 908, 910, 912, 914, 916, 918, 920, 922, 924, 926, 928, 930, 932, 934, 936, 938, 940, 942, 944, 946, 948, 950, 952, 954, 956, 958, 960, 962, 964, 966, 968, 970, 972, 974, 976, 978, 980, 982, 984, 986, 988, 990, 992, 994, 996, 998, 1000, 1002, 1004, 1006, 1008, 1010, 1012, 1014, 1016, 1018, 1020, 1022, 1024, 1026, 1028, 1030, 1032, 1034, 1036, 1038, 1040, 1042, 1044, 1046, 1048, 1050, 1052, 1054, 1056, 1058, 1060, 1062, 1064, 1066, 1068, 1070, 1072, 1074, 1076, 1078, 1080, 1082, 1084, 1086, 1088, 1090, 1092, 1094, 1096, 1098, 1100, 1102, 1104, 1106, 1108, 1110, 1112, 1114, 1116, 1118, 1120, 1122, 1124, 1126, 1128, 1130, 1132, 1134, 1136, 1138, 1140, 1142, 1144, 1146, 1148, 1150, 1152, 1154, 1156, 1158, 1160, 1162, 1164, 1166, 1168, 1170, 1172, 1174, 1176, 1178, 1180, 1182, 1184, 1186, 1188, 1190, 1192, 1194, 1196, 1198, 1200, 1202, 1204, 1206, 1208, 1210, 1212, 1214, 1216, 1218, 1220, 1222, 1224, 1226, 1228, 1230, 1232, 1234, 1236, 1238, 1240, 1242, 1244, 1246, 1248, 1250, 1252, 1254, 1256, 1258, 1260, 1262, 1264, 1266, 1268, 1270, 1272, 1274, 1276, 1278, 1280, 1282, 1284, 1286, 1288, 1290, 1292, 1294, 1296, 1298, 1300, 1302, 1304, 1306, 1308, 1310, 1312, 1314, 1316, 1318, 1320, 1322, 1324, 1326, 1328, 1330, 1332, 1334, 1336, 1338, 1340, 1342, 1344, 1346, 1348, 1350, 1352, 1354, 1356, 1358, 1360, 1362, 1364, 1366, 1368, 1370, 1372, 1374, 1376, 1378, 1380, 1382, 1384, 1386, 1388, 1390, 1392, 1394, 1396, 1398, 1400, 1402, 1404, 1406, 1408, 1410, 1412, 1414, 1416, 1418, 1420, 1422, 1424, 1426, 1428, 1430, 1432, 1434, 1436, 1438, 1440, 1442, 1444, 1446, 1448, 1450, 1452, 1454, 1456, 1458, 1460, 1462, 1464, 1466, 1468, 1470, 1472, 1474, 1476, 1478, 1480, 1482, 1484, 1486, 1488, 1490, 1492, 1494, 1496, 1498, 1500, 1502, 1504, 1506, 1508, 1510, 1512, 1514, 1516, 1518, 1520, 1522, 1524, 1526, 1528, 1530, 1532, 1534, 1536, 1538, 1540, 1542, 1544, 1546, 1548, 1550, 1552, 1554, 1556, 1558, 1560, 1562, 1564, 1566, 1568, 1570, 1572, 1574, 1576, 1578, 1580, 1582, 1584, 1586, 1588, 1590, 1592, 1594, 1596, 1598, 1600, 1602, 1604, 1606, 1608, 1610, 1612, 1614, 1616, 1618, 1620, 1622, 1624, 1626, 1628, 1630, 1632, 1634, 1636, 1638, 1640, 1642, 1644, 1646, 1648, 1650, 1652, 1654, 1656, 1658, 1660, 1662, 1664, 1666, 1668, 1670, 1672, 1674, 1676, 1678, 1680, 1682, 1684, 1686, 1688, 1690, 1692, 1694, 1696, 1698, 1700, 1702, 1704, 1706, 1708, 1710, 1712, 1714, 1716, 1718, 1720, 1722, 1724, 1726, 1728, 1730, 1732, 1734, 1736, 1738, 1740, 1742, 1744, 1746, 1748, 1750, 1752, 1754, 1756, 1758, 1760, 1762, 1764, 1766, 1768, 1770, 1772, 1774, 1776, 1778, 1780, 1782, 1784, 1786, 1788, 1790, 1792, 1794, 1796, 1798, 1800, 1802, 1804, 1806, 1808, 1810, 1812, 1814, 1816, 1818, 1820, 1822, 1824, 1826, 1828, 1830, 1832, 1834, 1836, 1838, 1840, 1842, 1844, 1846, 1848, 1850, 1852, 1854, 1856, 1858, 1860, 1862, 1864, 1866, 1868, 1870, 1872, 1874, 1876, 1878, 1880, 1882, 1884, 1886, 1888, 1890, 1892, 1894, 1896, 1898, 1900, 1902, 1904, 1906, 1908, 1910, 1912, 1914, 1916, 1918, 1920, 1922, 1924, 1926, 1928, 1930, 1932, 1934, 1936, 1938, 1940, 1942, 1944, 1946, 1948, 1950, 1952, 1954, 1956, 1958, 1960, 1962, 1964, 1966, 1968, 1970, 1972, 1974, 1976, 1978, 1980, 1982, 1984, 1986, 1988, 1990, 1992, 1994, 1996, 1998, 2000, 2002, 2004, 2006, 2008, 2010, 2012, 2014, 2016, 2018, 2020, 2022, 2024, 2026, 2028, 2030, 2032, 2034, 2036, 2038, 2040, 2042, 2044, 2046, 2048, 2050, 2052, 2054, 2056, 2058, 2060, 2062, 2064, 2066, 2068, 2070, 2072, 2074, 2076, 2078, 2080, 2082, 2084, 2086, 2088, 2090, 2092, 2094, 2096, 2098, 2100, 2102, 2104, 2106, 2108, 2110, 2112, 2114, 2116, 2118, 2120, 2122, 2124, 2126, 2128, 2130, 2132, 2134, 2136, 2138, 2140, 2142, 2144, 2146, 2148, 2150, 2152, 2154, 2156, 2158, 2160, 2162, 2164, 2166, 2168, 2170, 2172, 2174, 2176, 2178, 2180, 2182, 2184, 2186, 2188, 2190, 2192, 2194, 2196, 2198, 2200, 2202, 2204, 2206, 2208, 2210, 2212, 2214, 2216, 2218, 2220, 2222, 2224, 2226, 2228, 2230, 2232, 2234, 2236, 2238, 2240, 2242, 2244, 2246, 2248, 2250, 2252, 2254, 2256, 2258, 2260, 2262, 2264, 2266, 2268, 2270, 2272, 2274, 2276, 2278, 2280, 2282, 2284, 2286, 2288, 2290, 2292, 2294, 2296, 2298, 2300, 2302, 2304, 2306, 2308, 2310, 2312, 2314, 2316, 2318, 2320, 2322, 2324, 2326, 2328, 2330, 2332, 2334, 2336, 2338, 2340, 2342, 2344, 2346, 2348, 2350, 2352, 2354, 2356, 2358, 2360, 2362, 2364, 2366, 2368, 2370, 2372, 2374, 2376, 2378, 2380, 2382, 2384, 2386, 2388, 2390, 2392, 2394, 2396, 2398, 2400, 2402, 2404, 2406, 2408, 2410, 2412, 2414, 2416, 2418, 2420, 2422, 2424, 2426, 2428, 2430, 2432, 2434, 2436, 2438, 2440, 2442, 2444, 2446, 2448, 2450, 2452, 2454, 2456, 2458, 2460, 2462, 2464, 2466, 2468, 2470, 2472, 2474, 2476, 2478, 2480, 2482, 2484, 2486, 2488, 2490, 2492, 2494, 2496, 2498, 2500, 2502, 2504, 2506, 2508, 2510, 2512, 2514, 2516, 2518, 2520, 2522, 2524, 2526, 2528, 2530, 2532, 2534, 2536, 2538, 2540, 2542, 2544, 2546, 2548, 2550, 2552, 2554, 2556, 2558, 2560, 2562, 2564, 2566, 2568, 2570, 2572, 2574, 2576, 2578, 2580, 2582, 2584, 2586, 2588, 2590, 2592, 2594, 2596, 2598, 2600, 2602, 2604, 2606, 2608, 2610, 2612, 2614, 2616, 2618, 2620, 2622, 2624, 2626, 2628, 2630, 2632, 2634, 2636, 2638, 2640, 2642, 2644, 2646, 2648, 2650, 2652, 2654, 2656, 2658, 2660, 2662, 2664, 2666, 2668, 2670, 2672, 2674, 2676, 2678, 2680, 2682, 2684, 2686, 2688, 2690, 2692, 2694, 2696, 2698, 2700, 2702, 2704, 2706, 2708, 2710, 2712, 2714, 2716, 2718, 2720, 2722, 2724, 2726, 2728, 2730, 2732, 2734, 2736, 2738, 2740, 2742, 2744, 2746, 2748, 2750, 2752, 2754, 2756, 2758, 2760, 2762, 2764, 2766, 2768, 2770, 2772, 2774, 2776, 2778, 2780, 2782, 2784, 2786, 2788, 2790, 2792, 2794, 2796, 2798, 2800, 2802, 2804, 2806, 2808, 2810, 2812, 2814, 2816, 2818, 2820, 2822, 2824, 2826, 2828, 2830, 2832, 2834, 2836, 2838, 2840, 2842, 2844, 2846, 2848, 2850, 2852, 2854, 2856, 2858, 2860, 2862, 2864, 2866, 2868, 2870, 2872, 2874, 2876, 2878, 2880, 2882, 2884, 2886, 2888, 2890, 2892, 2894, 2896, 2898, 2900, 2902, 2904, 2906, 2908, 2910, 2912, 2914, 2916, 2918, 2920, 2922, 2924, 2926, 2928, 2930, 2932, 2934, 2936, 2938, 2940, 2942, 2944, 2946, 2948, 2950, 2952, 2954, 2956, 2958, 2960, 2962, 2964, 2966, 2968, 2970, 2972, 2974, 2976, 2978, 2980, 2982, 2984, 2986, 2988, 2990, 2992, 2994, 2996, 2998, 3000, 3002, 3004, 3006, 3008, 3010, 3012, 3014, 3016, 3018, 3020, 3022, 3024, 3026, 3028, 3030, 3032, 3034, 3036, 3038, 3040, 3042, 3044, 3046, 3048, 3050, 3052, 3054, 3056, 3058, 3060, 3062, 3064, 3066, 3068, 3070, 3072, 3074, 3076, 3078, 3080, 3082, 3084, 3086, 3088, 3090, 3092, 3094, 3096, 3098, 3100, 3102, 3104, 3106, 3108, 3110, 3112, 3114, 3116, 3118, 3120, 3122, 3124, 3126, 3128, 3130, 3132, 3134, 3136, 3138, 3140, 3142, 3144, 3146, 3148, 3150, 3152, 3154, 3156, 3158, 3160, 3162, 3164, 3166, 3168, 3170, 3172, 3174, 3176, 3178, 3180, 3182, 3184, 3186, 3188, 3190, 3192, 3194, 3196, 3198, 3200, 3202, 3204, 3206, 3208, 3210, 3212, 3214, 3216, 3218, 3220, 3222, 3224, 3226, 3228, 3230, 3232, 3234, 3236, 3238, 3240, 3242, 3244, 3246, 3248, 3250, 3252, 3254, 3256, 3258, 3260, 3262, 3264, 3266, 3268, 3270, 3272, 3274, 3276, 3278, 3280, 3282, 3284, 3286, 3288, 3290, 3292, 3294, 3296, 3298, 3300, 3302, 3304, 3306, 3308, 3310, 3312, 3314, 3316, 3318, 3320, 3322, 3324, 3326, 3328, 3330, 3332, 3334, 3336, 3338, 3340, 3342, 3344, 3346, 3348, 3350, 3352, 3354, 3356, 3358, 3360, 3362, 3364, 3366, 3368, 3370, 3372, 3374, 3376, 3378, 3380, 3382, 3384, 3386, 3388, 3390, 3392, 3394, 3396, 3398, 3400, 3402, 3404, 3406, 3408, 3410, 3412, 3414, 3416, 3418, 3420, 3422, 3424, 3426, 3428, 3430, 3432, 3434, 3436, 3438, 3440, 3442, 3444, 3446, 3448, 3450, 3452, 3454, 3456, 3458, 3460, 3462, 3464, 3466, 3468, 3470, 3472, 3474, 3476, 3478, 3480, 3482, 3484, 3486, 3488, 3490, 3492, 3494, 3496, 3498, 3500, 3502, 3504, 3506, 3508, 3510, 3512, 3514, 3516, 3518, 3520, 3522, 3524, 3526, 3528, 3530, 3532, 3534, 3536, 3538, 3540, 3542, 3544, 3546, 3548, 3550, 3552, 3554, 3556, 3558, 3560, 3562, 3564, 3566, 3568, 3570, 3572, 3574, 3576, 3578, 3580, 3582, 3584, 3586, 3588, 3590, 3592, 3594, 3596, 3598, 3600, 3602, 3604, 3606, 3608, 3610, 3612, 3614, 3616, 3618, 3620, 3622, 3624, 3626, 3628, 3630, 3632, 3634, 3636, 3638, 3640, 3642, 3644, 3646, 3648, 3650, 3652, 3654, 3656, 3658, 3660, 3662, 3664, 3666, 3668, 3670, 3672, 3674, 3676, 3678, 3680, 3682, 3684, 3686, 3688, 3690, 3692, 3694, 3696, 3698, 3700, 3702, 3704, 3706, 3708, 3710, 3712, 3714, 3716, 3718, 3720, 3722, 3724, 3726, 3728, 3730, 3732, 3734, 3736, 3738, 3740, 3742, 3744, 3746, 3748, 3750, 3752, 3754, 3756, 3758, 3760, 3762, 3764, 3766, 3768, 3770, 3772, 3774, 3776, 3778, 3780, 3782, 3784, 3786, 3788, 3790, 3792, 3794, 3796, 3798, 3800, 3802, 3804, 3806, 3808, 3810, 3812, 3814, 3816, 3818, 3820, 3822, 3824, 3826, 3828, 3830, 3832, 3834, 3836, 3838, 3840, 3842, 3844, 3846, 3848, 3850, 3852, 3854, 3856, 3858, 3860, 3862, 3864, 3866, 3868, 3870, 3872, 3874, 3876, 3878, 3880, 3882, 3884, 3886, 3888, 3890, 3892, 3894, 3896, 3898, 3900, 3902, 3904, 3906, 3908, 3910, 3912, 3914, 3916, 3918, 3920, 3922, 3924, 3926, 3928, 3930, 3932, 3934, 3936, 3938, 3940, 3942, 3944, 3946, 3948, 3950, 3952, 3954, 3956, 3958, 3960, 3962, 3964, 3966, 3968, 3970, 3972, 3974, 3976, 3978, 3980, 3982, 3984, 3986, 3988, 3990, 3992, 3994, 3996, 3998, 4000, 4002, 4004, 4006, 4008, 4010, 4012, 4014, 4016, 4018, 4020, 4022, 4024, 4026, 4028, 4030, 4032, 4034, 4036, 4038, 4040, 4042, 4044, 4046, 4048, 4050, 4052, 4054, 4056, 4058, 4060, 4062, 4064, 4066, 4068, 4070, 4072, 4074, 4076, 4078, 4080, 4082, 4084, 4086, 4088, 4090, 4092, 4094, 4096, 4098, 4100, 4102, 4104, 4106, 4108, 4110, 4112, 4114, 4116, 4118, 4120, 4122, 4124, 4126, 4128, 4130, 4132, 4134, 4136, 4138, 4140, 4142, 4144, 4146, 4148, 4150, 4152, 4154, 4156, 4158, 4160, 4162, 4164, 4166, 4168, 4170, 4172, 4174, 4176, 4178, 4180, 4182, 4184, 4186, 4188, 4190, 4192, 4194, 4196, 4198, 4200, 4202, 4204, 4206, 4208, 4210, 4212, 4214, 4216, 4218, 4220, 4222, 4224, 4226, 4228, 4230, 4232, 4234, 4236, 4238, 4240, 4242, 4244, 4246, 4248, 4250, 4252, 4254, 4256, 4258, 4260, 4262, 4264, 4266, 4268, 4270, 4272, 4274, 4276, 4278, 4280, 4282, 4284, 4286, 4288, 4290, 4292, 4294, 4296, 4298, 4300, 4302, 4304, 4306, 4308, 4310, 4312, 4314, 4316, 4318, 4320, 4322, 4324, 4326, 4328, 4330, 4332, 4334, 4336, 4338, 4340, 4342, 4344, 4346, 4348, 4350, 4352, 4354, 4356, 4358, 4360, 4362, 4364, 4366, 4368, 4370, 4372, 4374, 4376, 4378, 4380, 4382, 4384, 4386, 4388, 4390, 4392, 4394, 4396, 4398, 4400, 4402, 4404, 4406, 4408, 4410, 4412, 4414, 4416, 4418, 4420, 4422, 4424, 4426, 4428, 4430, 4432, 4434, 4436, 4438, 4440, 4442, 444

BELLE FETE A JESUS-OUVRIER

L'œuvre des retraites fermées a reçu hier la plus haute approbation et les plus puissants encouragements qu'elle puisse souhaiter. Son Eminence le cardinal archevêque a loué sans restriction, à la fête organisée pour célébrer le dixième anniversaire de la fondation de l'œuvre, et le travail accompli auprès des âmes et les méthodes employées dans ce ministère. Ce qu'il faut au monde, a commenté le cardinal, ce sont des chrétiens dignes d'appartenir aux chrétiens primitifs, des chrétiens qui vivent constamment en accord avec le Christ. La retraite fermée est éminemment utile à la formation de ces âmes profondément religieuses.

La fête de l'œuvre des retraites fermées a groupé une foule considérable. Ouverte hier matin par une messe solennelle célébrée à l'église Saint-Sauveur, elle s'est continuée hier après-midi et hier soir par deux assemblées qui ont groupé plus de deux mille personnes. Les anciens retraités ont entendu, outre Son Eminence, le R. P. Lelièvre, qui a rappelé les douze chrétiens qui procurent les exercices spirituels, M. l'abbé Couture, curé de Ste-Croix de Lotbinière, qui a tracé un tableau historique de l'œuvre, MM. Eugène Marquis, Louis Emond, G. Milville Deschênes.

Son Eminence a saisi cette occasion spéciale pour adresser une allocution pontificale à MM. Léon Gosselin, Joseph Brousseau et François Laperrière. Tous trois se sont signalés par leur zèle à lancer dans la ville le mouvement des heures saintes nocturnes.

LA SERIE MONDIALE

(Suite de la page 9)
MYER. — Ball 1, en dedans. Foul strike 1. Foul strike 2. Myer retire sur un grounder, Critz à Terry.
Et pour la seconde fois la joute entre dans des manches supplémentaires.
Point: 0 hit; 0 erreur; 1 laissé sur les buts.

10e MANCHE

GIANTS AU BATON
CRITZ. — Frappe la première balle lancée à Manush dans le centre gauche.
TERRY. — Ball 1, frappe. Strike 1, appelée. Terry frappe à Myer et est retiré au premier.
OTT. — Ball 1, en dehors. Ball 2, en dehors. Strike 1, appelée. Foul strike 2. Foul. Ott frappe un long coup dans le pavillon du centre gauche. Schulte plonge dans l'estrange pour prendre la balle et l'arbitre déclare un coup de deux-buts. Puis il revient sur sa décision et crédite un coup de circuit à Ott. Apparemment le premier verdict était que Schulte avait mis la main sur la balle avant qu'elle laisse le champ mais cela n'était pas clair de l'estrange. Le gérant fait passer les Senateurs en avant. Cronin avait l'arbitre derrière le second but et argumente longuement. Schulte revient sur le champ et les Senateurs déclarent que le hit aurait dû être tenu à un double d'après les règlements du terrain et en prétendant que Schulte avait touché la balle. Ils abandonnent enfin les arguments et retournent à leur position.

DAVIS. — Ball 1, en dedans. Ball 2, en dedans. Davis retiré à Russell.
Point: 1 hit; 0 erreur; personne sur les buts.

SENATORS AU BATON

GOSLIN. — Strike 1, appelée. Goslin frappe un grounder et est retiré sur un beau jeu, Terry à Luque.
MANUSH. — Retiré sur un liner à Critz.
CRONIN. — Strike 1, appelée. Foul 1, en dedans. Strike 2, prise. Foul du côté du 3e but. Cronin frappe un simple à gauche pour son 3e hit consécutif.

SCHULTE. — Ball 1, en dedans. Ball 2, en dedans. Ball 3, en dehors et Mancuso lance au premier. Schulte prend son but sur balles.
CRONIN revient et ordonne un "pitch runner" pour Schulte qui parait se ressentir à sa jambe de la chute faite dans l'estrange. Kerr court pour Schulte.
KUHLE. — Strike 1, appelée. Strike 2, prise. Kuhle retiré sur une strike prise.
Point: 1 hit; 0 erreur; deux laissés sur les buts.

New-York: A B R H O A E
Moore, 1f 5 0 0 3 1 0
Critz, 2b 5 0 0 2 4 0
Terry, 1b 5 0 2 13 1 0
Ott, rf 5 1 1 1 0 0
Davis, cf 5 1 2 1 0 0
Jackson, 3b 3 1 1 2 4 1
Mancuso, c 3 1 1 2 7 1
Ryan, 2b 4 0 1 1 5 0
Schumacher, p 2 0 1 0 5 0
Luque, p 1 0 1 1 0 0

Total 37 4 11 30 15 1

Washington: A B R H O A E
Myer, 2b 5 0 0 3 1 0
Goslin, rf 4 0 1 4 1 0
Manush, 1f 5 1 1 3 0 0
Cronin, ss 5 1 3 3 0 0
Schulte, cf 4 1 2 1 0 0
Kerr, z 0 0 0 0 0 0
Kuhle, 1b 5 0 2 7 0 0
Bluege, 3b 4 0 1 1 5 0
Sewell, c 4 0 0 7 0 0
Crowder, p 2 0 0 2 0 0
Russell, p 1 0 0 1 1 0

Total 39 3 10 30 15 1

— Court pour Schulte à la 9e.

New-York 020 001 000 1-4 11
Washington 000 003 000 X-3 10 0

SOMMAIRE

Points comptés sur les couples: Schumacher, 2; Mancuso, Schulte 3; Ott 1. Coups de 2 buts: Davis, Mancuso. Coup de Circuit: Schulte, Ott. Sacrifices: Ryan, Jackson. Doubles: Jackson à Terry; Cronin à Kuhle.

Laissés sur les buts: New-York, 7; Washington, 9.

Buts sur balles de Crowder, 2 (Mancuso, Ryan); Schumacher, 1 (Goslin); Luque, 2 (Russell, Schulte). Retirés par Crowder, 4 (Ott, Jackson, Schumacher); Russell, 3 (Ryan, Schumacher, Moore); Schumacher, 1 (Bluege); Luque, 5 (Russell, Myer, Goslin, Bluege, Kuhle).

Coups sûrs contre Crowder: 7 en 5 1-3 manches; contre Russell, 4 en 4 2-3 manches; contre Schumacher, 8 en 5 2-3 manches; contre Luque, 2 en 4 1-3 manches; contre Luque, 2 en 4 1-3 manches.

Mauvais lancers: Crowder, Schumacher. Lanceur gagnant: Luque. Lanceur perdant: Russell.

Arbitres: Marble, Moran (NL); 1er but: Moriarty (AL); 2e but, Firman

BERLIN EST DIFFICILE A SATISFAIRE

(Suite de la 1ère page)
Berlin, naturellement, ne tient pas à traiter avec les quatre puissances faisant bloc. De là ses démarches pour faire partie du groupe.

Dans un communiqué officiel qui vient de paraître, le ministère des Affaires Étrangères d'Allemagne nie que celle-ci veuille augmenter ses armements.

"Il est absolument incorrect", dit ce communiqué, "de prétendre que l'Allemagne, après l'expiration de cinq ans, demande l'égalité des armements avec la France. Elle veut simplement que les autres nations désarment d'avantage. Concernant les armements, pour l'instant, toute différence devrait cesser immédiatement. L'Allemagne, toutefois, ne réclame pas pour elle-même la même quantité d'armes que n'en possèdent les autres pays."

Berlin, par contre, refuse d'accepter une période d'épreuve de sa bonne foi. L'Allemagne ne veut pas qu'on puisse la considérer comme une mauvaise partenaire.

Les hommes d'état réunis ici attendent le résultat de la séance du cabinet anglais aujourd'hui, au cours de laquelle il sera probablement décidé si l'Angleterre appuiera la France qui veut qu'il n'y ait pas de réarmement de l'Allemagne et qu'il y ait une période d'épreuve après quoi certains armements pourraient être permis à la nation allemande.

La France croit que l'Allemagne arme en secret, et elle réclame un contrôle des armements pour établir la force militaire exacte des Allemands avant d'approuver de nouveaux armements.

Concours de musique

Ce soir, à 8.15 heures, aura lieu à la salle paroissiale de Limoilou, les concours d'amateurs de musique au profit de l'église paroissiale de St-Pascal Baylon. Si on en juge par le nombre de cartes d'admission déjà vendues, cette soirée artistique sera un véritable succès.

Vingt-cinq concurrents parmi les meilleurs musiciens de la ville et du district prendront part à ce concours. Le programme sera extrêmement varié puisqu'il sera donné aux auditeurs d'entendre tous les genres d'instruments. Ceux qui désirent encourager à la fois nos musiciens québécois et les œuvres paroissiales de Saint-Pascal Baylon pourront se procurer des billets d'admission à l'entrée de la salle, au prix de 25 sous chacun.

UNE SOCIÉTÉ BIENFAISANTE DANS QUEBEC

(Suite de la 3e page)

UNE CAMPAGNE DANS CHAQUE PAROISSE POUR FAIRE APPEL A LA CHARITÉ PRIVÉE

Vœu adopté par le Conseil central

"Attendu que dans sa septième circulaire en date du 17 septembre 1933, sur l'Aide aux nécessiteux, Son Eminence le Cardinal-Archevêque de Québec dit: 'Je désire donc qu'une campagne de charité, la plus générale possible, s'organise, surtout dans la ville. MM. les Curés, dont plusieurs n'ont pas les moyens de ne pouvoir secourir à leur gré les besoins, s'appliquent à répéter mon appel et à seconder mes efforts. Et puisqu'aucune organisation ne saurait égaler en efficacité et en efficacité la Société de Saint-Vincent de Paul, c'est à elle que je souhaite voir aller abondamment les ressources de la charité. Lui fournir les moyens de soulager toutes les misères au cours de l'hiver sera pour elle, en cette année de son Centenaire, la marque de considération la plus appréciée'."

"Attendu que Son Eminence ajoute:

"J'autorise les Conférences de la Saint-Vincent de Paul à faire, avec l'assentiment de MM. les curés, des quêtes dans les paroisses, et j'exhorte vivement tous les fidèles à attribuer aux indigents une bonne part de leur budget."

"Le Conseil central prie les Conseils particuliers de faire appel au dévouement de chacune des Conférences de leur quartier respectif, afin que chacune d'elles, ou collectivement, obtienne de MM. les curés la permission, avec recommandation spéciale, de faire des quêtes en faveur de leurs pauvres confrères, et plus encore, plus nombreux, soit dans l'église, soit à la porte de l'église ou à domicile."

"Attendu que l'Etat et la Cité sont 'débordés' par la crise du chômage, il importe que la Société de Saint-Vincent de Paul et ce sont ses véritables rôles, fasse d'incessants appels à la charité privée qui est la vraie marque des peuples chrétiens."

"Attendu que l'effort louable de la ville pour secourir les chômeurs allègera le lourd fardeau que les Conférences ont eu à porter depuis quatre ans, sans pour cela se dérober présentement à toute aide raisonnable qu'elles pourraient rendre encore à la Cité, les dites Conférences devront donc se mettre avec une nouvelle ardeur à la tâche pour laquelle elles ont été établies, et suivre avec fidélité les sages règlements qui les régissent."

"Attendu que les Conférences ne peuvent secourir les pauvres qu'en proportion des revenus qui leur sont fournis par la charité privée et qu'il ne leur est pas permis de s'endetter, le Conseil central les exhorte à redoubler d'activité afin de secourir le plus grand nombre de familles, parmi celles qui échappent à la loi des secours directs."

FEU M. ERNEST MERCIER — DON DE FEU M. J.-E. LIVERNOIS

A cette réunion du Conseil central, une expression d'un vif regret a été consignée au procès-verbal, à l'occasion de la mort du regretté M. Ernest Mercier, qui fut, pendant de nombreuses années, le secrétaire général de la Société de Saint-Vincent de Paul.

Le procès-verbal de la réunion précédente mentionnait aussi, avec la plus vive gratitude, le don généreux de mille piastres à la Société de Saint-Vincent de Paul de Québec, consigné dans le testament de feu M. J.-E. Livernois. Ce don, comme plusieurs autres faits de la même nature, sera placé avec prudence et constituera une 'fondation' dont les

(NL); 2e but: Ormsby (AL). Temps de la partie: 2 h. 39.

Une belle réunion au club Lapointe

Comme par les années passées, la direction du Club Lapointe a fait un magnifique succès de son banquet aux huitaines auquel avaient été conviés une couple de cents invités qui passèrent des plus agréablement la soirée de samedi soir. Les membres du club libéral de St-François d'Assise étaient accueillis en grand nombre à cette fête annuelle. A eux s'étaient joints des représentants des autres clubs politiques.

Cette réunion intime était sous la présidence de M. Siméon Barma qui souhaita la bienvenue à l'assistance, les remerciant d'être venus en si grand nombre. M. Oscar Drouin, C.R. M. P.P., qui prit ensuite la parole, expliqua que M. Lapointe avait dû malheureusement décliner l'invitation qui lui avait été faite, pour des raisons majeures. Parlant de la nécessité des clubs politiques, il cita les paroles de St-Louis de Gonzague: 'que les clubs politiques étaient aussi nécessaires à un parti que les églises à la religion', ajoutant que le meilleur moyen de venir en aide au parti libéral était de s'unir en groupe et de lui apporter les suggestions nécessaires dans l'intérêt général.

Les autres orateurs furent MM. J.-A. Lesage, les échevins Wilfrid Sarron et Jos. Boutet, Louis Lemay, avocat, Philippe Corvea, C. R., Henri Paul Drouin, C. R., Oscar Bouchard, Hubert Moisan et Albert Brousseau. Parmi les invités, nous avons remarqué: M. Siméon Barma président en sa qualité de président du Club Lapointe; M. Ernest Mercier, C. R., M. P. P., M. Wilfrid Samson, Albert Noreau et Joseph Boutet, échevins, J.-A. Lesage, Dr L. Beaumont, Henri-Paul Drouin, C. R., Gustave Drouin, Maurice Paquet, Arthur Roberge, Hubert Moisan, Oscar Bouchard, Philippe Corvea, avocat, Jules Brousseau, Lucien Gosselin, avocat, Z. Marcoux, L. Lemelin, Laurent Rousseau, Félix Gilbert, Eugène Trudel, M. Emile Boucher, Auguste Thérien, Maurice Drouin, Léopold Levasseur, Adrien Chamberland, Louis-N. Bellon, Joseph Paquet, Pierre Noël, Félix Lacasse, Adolphe Noël, O. Morncy, Marcel Charret, Armand Drouin, Wilfrid Labrecque, Léger Rainville, J.-A. Roy, J.-H. Gosselin, Flavien Lortie, Albert Robitaille, Narcisse Matte, C.-E. Couture, Maurice Carrier, Paul Blouin, L.-Omer Cantin, Louis Lemay, avocat, Charles-Auguste Roy, Fernand Drouin, E. D. Gosselin, Georges Gelin, Paul Décarie, Arsène Belleville, Ernest Noël, Louis Lemay, Philippe Thérien, Léopold Levasseur, Edmond Piché, du 'Soleil', Gérard Ouellet, de l' 'Événement', etc.

Honfleur

— Le 23 août, M. Adélaïde Dutil, cultivateur, fils de M. Aimé Dutil, de Saint-Anselme, conduisit à l'autel Mlle Joséphine Audet, fille de M. Étienne Audet.

La mariée était accompagnée de son oncle, M. Joseph Audet et M. Aimé Dutil servait de témoin à son fils.

Le même jour, M. Antonio Roy, fils de M. Joseph Roy, unisait sa destinée à Mlle Blanche Audet, fille de M. Étienne Audet. La mariée était accompagnée de son père, M. Étienne Audet, M. Benjamin Boutin servait de témoin au marié.

Le même jour, à 9 heures, le vicar de St-Jean-Baptiste, M. J.-E. Turgeon, de St-Sylvestre à Mlle Féder Marceau, M. Pierre Dion servait de témoin à sa fille et M. J. Turgeon, de St-Anselme, servait de témoin à son fils.

Cette dernière mariée portait une toilette blanche, bouquet de fleurs. Mlle Solange Chabot agissait comme bouquetière. Après la cérémonie, les invités se rendaient chez M. Pierre Dion, père de la mariée. Après le dîner, les mariés partaient en voyage en bateau à Montréal.

Aux trois nouveaux époux nous réitérons les meilleurs vœux de bonheur. Ici et là

— M. Vénérand, Charles-Eugène et Léopold Hervey ainsi que Mlle Thérèse Hervey sont revenus d'une promenade aux États-Unis, Montréal et Trois-Rivières, ces jours derniers, en visite chez des parents et amis.

— M. et Mme Ferdinand Larochelle, de St-Lazare, de passage chez M. Philibert, ont été reçus par les services de la Société de St-Jean-Baptiste.

— M. Diogène Dion, de Québec et ses amis, chez M. Joseph Dion.

— M. François Dion recevait ses enfants à dîner dimanche le 3 septembre.

Un révérend Père Blanc, petit-fils de M. Dion, présidera l'assemblée.

— Mlle Léopold Bileau est retournée à Montréal afin de reprendre sa classe pour le 4 septembre.

— Mlle Germaine Paré et Marie-Paule Fournier sont retournées au couvent de St-Gervais.

Thetford-Mines

Feu Mme Zébedée Hudon

Nous regrettons d'apprendre la mort de Mme Zébedée Hudon, née Marie-Anne Villeneuve, décédée à sa résidence rue Blais, le 14 courant, après une longue et cruelle maladie soufferte avec une régénération vraie. Elle était âgée de 50 ans et 4 mois.

La regrettée défunte qui était avantagée connue en notre ville, laisse pour pleurer sa perte, outre son époux, M. Zébedée Hudon, trois filles: Mme François St-Laurent (Yvonne), de Thetford-Mines; la révérend Sœur Marie St-Quirien, des RR. SS. Franciscaires, de Ste-Anne-de-Beaupré (Marguerite) et Mlle Lucille Hudon, de Thetford-Mines; deux fils: MM. Honora Hudon, de Thetford-Mines et Arthur Hudon, de Québec; et une fille, Mlle Louise Villeneuve, du Cap-de-la-Madeleine; Arthur Villeneuve, de Thetford-Mines; Joseph Villeneuve, de Vancouver; sa sœur, Mme Adélaïde Dufour, de Québec; ses beaux-frères: M. Adélaïde Dufour, de Québec; M. et Mme Louis Hudon, de Mont-Carmel; M. et Mme J.-B. Hudon, de Mont-Carmel; M. et Mme Lazare St-Onge, de Mont-Carmel; Mlle Angèle Hudon, de St-Philippe; Mlle Marie-Arthur Villeneuve, de Thetford-Mines; son gendre, M. François St-Laurent.

Ses funérailles ont eu lieu en l'église de St-Alphonse, lundi matin à 9 heures, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis.

M. l'abbé G. Jacques fit la levée du corps et le service fut chanté par M. l'abbé Abraham Villeneuve, curé de Ste-Croix et oncle de la défunte, assisté comme diacre et sous-diacre, de MM. les abbés Gérard Jacques et Philibert Cloutier, vicaires à St-Alphonse.

MM. Jos. Gagné, A. Gagné, Pierre Vachon et Eugène Demers portaient la dépouille mortelle. Tenaient les rubans: Mmes Johanne Vallières, Albert Boivert, Jos. Vachon et M. Donat Boivin. La défunte faisait partie de la Fraternité du Tiers-Ordre, de la Confrérie des Dames de Ste-Anne et des Dames Canadiennes qui assistaient en corps aux funérailles.

La famille a reçu dans cette église l'épave de ses trépassés témoignages de sympathies auxquels nous joignons les nôtres.

Feu Amanda Veilleux

Le 14 courant est décédée à l'Hospice Ste-Croix de notre ville, Mlle Amanda Veilleux, fille de feu Lucien Veilleux et de défunte Sophie Mathieu, elle était âgée de 68 ans et 10 mois.

Les funérailles et l'inhumation ont eu lieu à St-Alphonse samedi matin.

Le défunt était âgé de 68 ans et 10 mois.

Les funérailles et l'inhumation ont eu lieu à St-Alphonse samedi matin.

Le défunt était âgé de 68 ans et 10 mois.

Notre-Dame de Québec

Visite paroissiale

Voici l'itinéraire de la visite paroissiale, commencée aujourd'hui: Lundi, 9 octobre, de 2 à 5 heures de l'après-midi, rue Saint-Jean, du No 34 au No 104; mardi, dans la matinée, du No 104 à la Porte Saint-Jean; dans l'après-midi, rue Saint-Jean, hors-nous, jusqu'à la rue Saint-Eustache; mercredi, dans la matinée, côte Samson, rue Richelieu et d'Aiguillon; dans l'après-midi, rues d'Youville et Saint-Joachim; jeudi, dans la matinée, Cliff View Place et Saint-Eustache, jusqu'à la rue Saint-Jean; vendredi, rue Saint-Jean, du No 157 à la rue Saint-Roch.

M. l'abbé Rosaire Veilleux: lundi, les rues du Fort, Buade, Cook, Dauphine et Sainte-Anne, du No 18 au Clarendon; mardi, le resto de la rue Sainte-Anne; mercredi, les rues Des Jardins, Donnacona, du Parloir et Sainte-Ursule, du No 1 à la rue Sainte-Anne; jeudi, le resto de la rue Sainte-Ursule; vendredi, la rue d'Aiguillon.

M. l'abbé Antonio Houde: lundi, les rues Des Remparts et Laval; mardi, rue Hébert et partie de la rue Couillard; mercredi, resto de la rue Couillard; jeudi, rues Charlevoix et de la Fabrique; vendredi, rue d'Aiguillon.

Au cours de cette visite, Mgr le curé et MM. les vicaires recevront au profit de l'église, les offrandes des paroissiens. Ces offrandes volontaires correspondent à la capitation régulière établie, en d'autres paroisses.

Honfleur

Mariages

— Le 23 août, M. Adélaïde Dutil, cultivateur, fils de M. Aimé Dutil, de Saint-Anselme, conduisit à l'autel Mlle Joséphine Audet, fille de M. Étienne Audet.

La mariée était accompagnée de son oncle, M. Joseph Audet et M. Aimé Dutil servait de témoin à son fils.

Le même jour, M. Antonio Roy, fils de M. Joseph Roy, unisait sa destinée à Mlle Blanche Audet, fille de M. Étienne Audet. La mariée était accompagnée de son père, M. Étienne Audet, M. Benjamin Boutin servait de témoin au marié.

Le même jour, à 9 heures, le vicar de St-Jean-Baptiste, M. J.-E. Turgeon, de St-Sylvestre à Mlle Féder Marceau, M. Pierre Dion servait de témoin à sa fille et M. J. Turgeon, de St-Anselme, servait de témoin à son fils.

Cette dernière mariée portait une toilette blanche, bouquet de fleurs. Mlle Solange Chabot agissait comme bouquetière. Après la cérémonie, les invités se rendaient chez M. Pierre Dion, père de la mariée. Après le dîner, les mariés partaient en voyage en bateau à Montréal.

Aux trois nouveaux époux nous réitérons les meilleurs vœux de bonheur. Ici et là

— M. Vénérand, Charles-Eugène et Léopold Hervey ainsi que Mlle Thérèse Hervey sont revenus d'une promenade aux États-Unis, Montréal et Trois-Rivières, ces jours derniers, en visite chez des parents et amis.

— M. et Mme Ferdinand Larochelle, de St-Lazare, de passage chez M. Philibert, ont été reçus par les services de la Société de St-Jean-Baptiste.

— M. Diogène Dion, de Québec et ses amis, chez M. Joseph Dion.

— M. François Dion recevait ses enfants à dîner dimanche le 3 septembre.

Un révérend Père Blanc, petit-fils de M. Dion, présidera l'assemblée.

— Mlle Léopold Bileau est retournée à Montréal afin de reprendre sa classe pour le 4 septembre.

— Mlle Germaine Paré et Marie-Paule Fournier sont retournées au couvent de St-Gervais.

Thetford-Mines

Feu Mme Zébedée Hudon

Nous regrettons d'apprendre la mort de Mme Zébedée Hudon, née Marie-Anne Villeneuve, décédée à sa résidence rue Blais, le 14 courant, après une longue et cruelle maladie soufferte avec une régénération vraie. Elle était âgée de 50 ans et 4 mois.

La regrettée défunte qui était avantagée connue en notre ville, laisse pour pleurer sa perte, outre son époux, M. Zébedée Hudon, trois filles: Mme François St-Laurent (Yvonne), de Thetford-Mines; la révérend Sœur Marie St-Quirien, des RR. SS. Franciscaires, de Ste-Anne-de-Beaupré (Marguerite) et Mlle Lucille Hudon, de Thetford-Mines; deux fils: MM. Honora Hudon, de Thetford-Mines et Arthur Hudon, de Québec; et une fille, Mlle Louise Villeneuve, du Cap-de-la-Madeleine; Arthur Villeneuve, de Thetford-Mines; Joseph Villeneuve, de Vancouver; sa sœur, Mme Adélaïde Dufour, de Québec; ses beaux-frères: M. Adélaïde Dufour, de Québec; M. et Mme Louis Hudon, de Mont-Carmel; M. et Mme J.-B. Hudon, de Mont-Carmel; M. et Mme Lazare St-Onge, de Mont-Carmel; Mlle Angèle Hudon, de St-Philippe; Mlle Marie-Arthur Villeneuve, de Thetford-Mines; son gendre, M. François St-Laurent.

Ses funérailles ont eu lieu en l'église de St-Alphonse, lundi matin à 9 heures, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis.

M. l'abbé G. Jacques fit la levée du corps et le service fut chanté par M. l'abbé Abraham Villeneuve, curé de Ste-Croix et oncle de la défunte, assisté comme diacre et sous-diacre, de MM. les abbés Gérard Jacques et Philibert Cloutier, vicaires à St-Alphonse.

MM. Jos. Gagné, A. Gagné, Pierre Vachon et Eugène Demers portaient la dépouille mortelle. Tenaient les rubans: Mmes Johanne Vallières, Albert Boivert, Jos. Vachon et M. Donat Boivin. La défunte faisait partie de la Fraternité du Tiers-Ordre, de la Confrérie des Dames de Ste-Anne et des Dames Canadiennes qui assistaient en corps aux funérailles.

La famille a reçu dans cette église l'épave de ses trépassés témoignages de sympathies auxquels nous joignons les nôtres.

Le 14 courant est décédée à l'Hospice Ste-Croix de notre ville, Mlle Amanda Veilleux, fille de feu Lucien Veilleux et de défunte Sophie Mathieu, elle était âgée de 68 ans et 10 mois.

Les funérailles et l'inhumation ont eu lieu à St-Alphonse samedi matin.

Le défunt était âgé de 68 ans et 10 mois.

Les funérailles et l'inhumation ont eu lieu à St-Alphonse samedi matin.

Le défunt était âgé de 68 ans et 10 mois.

Les funérailles et l'inhumation ont eu lieu à St-Alphonse samedi matin.

Le défunt était âgé de 68 ans et 10 mois.

Les funérailles et l'inhumation ont eu lieu à St-Alphonse samedi matin.

Le défunt était âgé de 68 ans et 10 mois.

Les funérailles et l'inhumation ont eu lieu à St-Alphonse samedi matin.

Le défunt était âgé de 68 ans et 10 mois.

Les funérailles et l'inhumation ont eu lieu à St-Alphonse samedi matin.

Le défunt était âgé de 68 ans et 10 mois.

St-Jean-Baptiste

Anniversaire

Le service anniversaire de M. Fernand Paré, fils de M. Herménégilde Paré et de Dame Z. Héaume, aura lieu, à 15, demain, en l'église Notre-Dame-du-Chemin.

Visite paroissiale

Cette semaine, se continue la visite paroissiale, comme suit: M. l'abbé L.-Adolphe Moreau: Mardi, rue Saint-Olivier, à partir de la rue Racine, Jeudi matin, commencera la visite de la rue Latourelle, à partir de la rue Sutherland. M. l'abbé Paquet: rues Burton et Saint-Gabriel. M. l'abbé Domestique Moreau: rues Turnbull, Marechal, De Salaberry et Saint-Réal. M. l'abbé Garant: Rue Saint-Olivier. M. l'abbé Dery: Rue Lavigne. Mgr le curé: Rue d'Aiguillon, à partir de la rue Deligny.

Nicolet

Etat des affaires de la Commission Scolaire de la ville de Nicolet

Du 1er juillet 1932 au 30 juin 1933. Etat No 1, 1932-33.

RECETTES
Balance en caisse, 1er juillet 1932..... \$ 1,455.77
Arrangements.....